

DES CONTRATS DE CENTRALES SOLAIRES
SERONT SIGNÉS AUJOURD'HUI

Le programme EnR de 15 000 MW en marche

Avec la signature aujourd'hui de 15 contrats avec des entreprises aussi bien nationales qu'étrangères, l'Algérie s'engage résolument dans la voie du mixte énergétique. Entrant dans la cadre du projet de 2000 mégawatts et 1 000 mégawatts, ces 15 centrales solaires devraient voir le jour au courant du premier trimestre en cours, sachant que la livraison de tous les projets sont échelonnés durant l'année 2024 et la moitié de l'année 2025. P 3



ASSURANCES

Ce que prévoit l'avant projet de loi

Le Secrétaire général du Conseil national des assurances (CNA), M. Abdelhakim Benbouabdellah a affirmé que l'avant-projet de loi sur les assurances, dont la mouture est en cours de finalisation, permettra de diversifier les produits et systèmes d'assurances, en mettant l'accent sur l'inclusion financière notamment via les assurances Takaful, la gestion des nouveaux risques. Cet avant projet de loi accorde également une large place à la digitalisation. P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers examinés



Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'étude et l'examen de plusieurs dossiers. Selon un communiqué des services du Premier ministre, il s'agit d'un projet de décret exécutif fixant les règles générales liées à l'aviation civile, l'examen des moyens à renforcer le cadre réglementaire lié aux aspects commerciaux des biens de large consommation, et l'écoute des exposés sectorielles pour le suivi de la mise en œuvre des directives du Président de la République. P 5

PROTECTION DE LA FEMME
CONTRE TOUTES FORMES DE
VIOLENCE

Les efforts de l'Algérie présentés à New York

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a souligné, depuis New York, l'engagement de l'Algérie à protéger la femme contre toutes formes de violence et son attachement à redoubler d'efforts en vue de renforcer les différents mécanismes qui lui sont destinés, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. P 5

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Appel à renforcer la
synergie entre le CDTA et le
partenaire économique** P 2

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
FINANCIÈRE

**Appel à une stratégie
intégrée et à une action
concertée** P 5

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

**Saisie de plus
de 3 quintaux de kif** P 16

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
**Appel à
renforcer la
synergie entre
le CDTA et le
partenaire
économique**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a appelé, mardi à Alger, à renforcer la synergie entre le Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et le partenaire économique. Lors d'une visite d'inspection au Centre de développement des technologies avancées de Baba Hassen (Alger), M. Baddari s'est enquis des nouveaux produits de recherche exploitables et commercialisables ayant été réalisés au niveau du Centre dans les domaines de l'énergie, du numérique, de la santé, des travaux publics et des transports, en sus d'autres innovations en matière de météorologie et de détection des feux de forêt. Le ministre a également inspecté d'autres réalisations, dont une station de production d'hydrogène à partir de l'énergie solaire et une plateforme pour tester les détecteurs de monoxyde de carbone. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite, M. Baddari a appelé à "renforcer la synergie entre le Centre de développement des technologies avancées et le partenaire économique en vue de faciliter la commercialisation des innovations et d'atteindre, ainsi, les objectifs de la stratégie de recherche scientifique, qui met la connaissance et la recherche au service de l'économie et de la société". Saluant les efforts consentis par le CDTA, le ministre a appelé à soutenir "cette unité de recherche, de développement et de fabrication" et à "faire connaître ses produits pour faciliter leur commercialisation". Pour sa part, le Directeur général du Centre de développement des technologies avancées, Mohammed Traiche, a fait savoir que le défi actuel du Centre consistait à "fournir la technologie nécessaire aux partenaires économiques, créer des réseaux d'entrepreneuriat au niveau industriel en associant les étudiants et accompagner ces derniers dans la création de leurs propres start-up".

ASSURANCES

Ce que prévoit l'avant projet de loi

Le Secrétaire général du Conseil national des assurances (CNA), M. Abdelhakim Benbouabdellah a affirmé que l'avant-projet de loi sur les assurances, dont la mouture est en cours de finalisation, permettra de diversifier les produits et systèmes d'assurances, en mettant l'accent sur l'inclusion financière notamment via les assurances Takaful, la gestion des nouveaux risques. Cet avant projet de loi accorde également une large place à la digitalisation.

Par Slimane T/Agence

« La nouvelle loi (en projet) vise à diversifier les produits et systèmes d'assurances, en mettant l'accent sur l'inclusion financière, le Takaful et la gestion proactive des nouveaux risques. Dans le cadre de cette stratégie, se pose l'impératif de la modernisation accélérée de la gestion du marché, grâce notamment à la numérisation, à même de permettre aux acteurs de se doter de datas performants et, de la sorte, de réels outils d'aide à la décision », a déclaré M. Benbouabdellah à l'APS. Ce texte, qui permettra au secteur d'avoir un seul cadre juridique à la place des quatre lois actuellement en vigueur, a pour but aussi d'actualiser la législation actuelle et à promouvoir la gouvernance du secteur, notamment à travers le renforcement de la régulation, le fondement juridique de l'assurance Takaful et l'adaptation du marché aux évolutions en lien avec les assurances, a-t-il expliqué. Jusque-là, le secteur est régi par quatre textes. Il s'agit des ordonnances relatives à l'obligation d'assurance des véhicules automobiles, aux assurances, à l'assurance-crédit à l'exportation, et à l'obligation d'assurance contre les catastrophes naturelles. Cet avant-projet de loi, qui a déjà été examiné en réunion du Gouvernement en première lecture, consacre la

digitalisation comme « l'un des plus importants changements introduits » et la reconfiguration de l'actuelle Instance de supervision des assurances. Cette dernière constitue, explique le secrétaire général du CNA, une « réponse favorable aux revendications de nombre d'acteurs du marché qui revendiquaient l'élargissement de la composante de l'Instance de supervision des assurances, en lui donnant le cachet de Commission indépendante », a expliqué le SG du CNA. Insistant par ailleurs sur l'apport attendu à travers ce nouveau texte pour faire respecter les engagements des sociétés d'assurance, en veillant à ce qu'elles maintiennent leurs engagements envers les assurés, M. Benbouabdellah a fait observer que « le projet prévoit une vérification approfondie de l'origine des fonds utilisés par ces sociétés, renforçant ainsi la transparence financière ».

Des efforts pour normaliser les tarifs

Questionné sur l'aspect tarification des produits et services d'assurances, et des cas de dumping signalés par certains assureurs, le même responsable a noté que « le marché connaît une concurrence malsaine de la part de certains acteurs ce qui a pris des allures de guerre tarifaire, au détriment de leur santé financière et solvabilité mais,

aussi, à contre-courant de leurs engagements envers les assurés ». Il a signalé, à ce propos, qu'un « effort considérable est déployé pour normaliser les tarifs dans le secteur, comme en témoigne le rôle et missions du Bureau Spécialisé de Tarification en Assurances (BST) » qui est un bureau d'études public chargé d'élaborer des projets de tarifs d'assurance en vigueur de manière à favoriser une concurrence loyale entre les compagnies d'assurances. S'exprimant sur l'apport du secteur des assurances au développement de l'économie nationale et les perspectives de le booster, M. Benbouabdellah a relevé l'interdépendance de ces deux éléments « car le dynamisme de l'industrie de l'assurance fait figure d'une des courroies dudit développement, surtout dans le cadre d'un marché financier actif ». Il ajouté dans le même contexte que le taux de pénétration de l'assurance en Algérie (la contribution du secteur dans le PIB) « peine à atteindre 1%, inférieur de la moyenne de la région MENA (autour de 1,5%) ». Et afin de voir ce taux s'élever graduellement, le SG du CNA estime qu'un « grand espoir est placé en l'ancrage plus large des assurances de personnes, de l'assurance Takaful ainsi que de plusieurs autres branches perfectibles et dont les marges de progression demeurent importantes ».

DESSALEMENT D'EAU DE MER

L'AEC se lance dans la production de membranes osmose

En application de la politique d'intégration nationale, la société Algerian Energy Company AEC Spa, filiale du groupe Sonatrach, a lancé des discussions avec plusieurs leaders dans la fabrication des intrants nécessaires dans le processus de dessalement d'eau de mer. Ces discussions se sont soldées par la signature, ce mardi 12 mars, d'un protocole d'entente (MOU) avec l'allemand Port Energy Logistic (PEL) GmbH, un des leaders dans la fabrication des

membranes, indique un communiqué de Sonatrach. Un accord visant une « collaboration fructueuse pour la fabrication locale de membranes de dessalement ». En somme, il s'agit de la fabrication en Algérie de membrane d'osmose, un composant essentiel largement utilisé dans le domaine du dessalement. « Cette initiative s'inscrit dans les efforts continus d'AEC SPA, conformément aux orientations des autorités publiques, visant à renforcer la sécurité hydrique du

pays en sécurisant l'approvisionnement de ses usines de dessalement en membranes », précise le communiqué de Sonatrach. Pour rappel, l'AEC est chargé, dans un premier temps, de la réalisation de cinq stations de dessalement d'eau de mer d'une capacité unitaire de production de l'ordre de 300 000 m3/jour (volume cumulé 1,5 million de m3 par jour). Elles seront implantées à Oran, Cap-Djenet, Fouka (wilaya de Tipaza), Béjaïa et El-Kala (wilaya d'El-Tarf).

Agence

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DES CONTRATS DE CENTRALES SOLAIRES SERONT SIGNÉS AUJOURD’HUI

Le programme EnR de 15 000 MW en marche

Avec la signature aujourd’hui de 15 contrats avec des entreprises aussi bien nationales qu’étrangères, l’Algérie s’engage résolument dans la voie du mixte énergétique. Entrant dans la cadre du projet de 2000 mégawatts et 1 000 mégawatts, ces 15 centrales solaires devraient voir le jour au courant du premier trimestre en cours, sachant que la livraison de tous les projets sont échelonnés durant l’année 2024 et la moitié de l’année 2025.

Par Réda Hadi

La signature de ces contrats par les différentes filiales de Sonelgaz «va donner le signal de départ officiel pour la réalisation de ces 2 900 mégawatts» a affirmé le Pr Boukhalfa Yaici, directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GRP), à nos confrères de la radio nationale. Ce méga projet, sera réparti sur une douzaine de wilayas, avec des puissances unitaires variant entre 80 à 220 mégawatts, permettra au Groupe Sonelgaz de jouer pleinement son rôle dans la transition énergétique, et ce, a-t-il expliqué, «en passant de l’utilisation presque à 100 % de l’électricité à base de gaz naturel vers l’énergie solaire. Le tout se fera dans le cadre du programme des 15 000 mégawatts », et d’annoncer, par la même occasion, d’autres projets similaires dans le pays durant les prochains mois. M. Yaici a révélé que sur ces contrats, près de 42 % des réalisations seront pris en charge par des entreprises algériennes ou en partenariat avec des entreprises étrangères. Il a indiqué que « cela démontre, encore une fois, l’engouement des opérateurs nationaux de s’impliquer dans les énergies renouvelables, ce qui n’était pas le cas en février 2023 lorsque le premier avis d’appel d’offres avait été lancé ».

Le projet sera financé à 100 % par l’Algérie

Il a également révélé que « le taux d’intégration fixé à 35 % sera largement dépassé

dans les différents contrats qui seront signés demain jeudi. On espère que la mise en œuvre de ces projets va renforcer le contenu local et l’intégration nationale ». Selon lui, «le projet sera financé à 100 % par l’Algérie », précisant qu’«on devra ouvrir l’utilisation des financements à l’international, via le partenariat public-privé ou encore des investissements directs étrangers (IDE) pour booster cette transition énergétique qui, comme vous le savez, a un coût». Quant à l’usage de cette nouvelle énergie, M. Yaici estime que « l’Algérie a toujours affiché ses ambitions, principalement dans le secteur agricole avec 1,2 millions de hectares à développer, notamment dans le Grand-Sud. Toutefois, il a été constaté que 60% des exploitations agricoles vont être localisés sur des sites très éloignés du réseau. Du coup, il s’agit de se rapprocher de ces exploitations pour leur installer soit du solaire ou encore les mettre sous alimentation en hybride ». Du reste, et en termes d’emplois, ces projets permettront de créer, dès les phases de réalisation (entre 8 et 22 mois), des opportunités pour des entreprises nationales, sachant qu’il était spécifié, dans le cahier des charges, que la main-d’œuvre doit être algérienne, sauf cas spécifiques pour certains profils qui ne sont pas disponibles sur le marché. En somme avec ces projets, l’Algérie se prépare à franchir un cap décisif dans le domaine de l’énergie solaire. Ce programme représente une avancée majeure

pour notre pays, car il s’engage dans une nouvelle ère énergétique durable. Le programme des énergies renouvelables dans sa version actualisée, consiste à installer une puissance d’origine renouvelable de l’ordre de 22.000 MW à l’horizon 2030 pour le marché national, avec le maintien de l’option de l’exportation comme objectif stratégique. Parmi les avantages indéniables que présente ce projet, figure le coût de production du kWh d’électricité solaire. Avec un prix moyen ajusté et actualisé de 4,92 centimes d’euros, soit environ 5,48 centimes de dollars, le programme promet d’être l’un des plus compétitifs au monde. La production d’électricité solaire à des coûts compétitifs ouvre de nouvelles perspectives pour l’exploitation de cette ressource énergétique propre et renouvelable. Certains analystes disent que ce progrès représente un coût de près de 1,7 milliards de dollars à injecter pour une capacité de 2900 MW en Algérie (projets 2000 MW et Solar 1000 MW). Les questions de logistique, de formation de la main-d’œuvre et d’intégration au réseau national sont cruciales pour sa réussite. Cependant, les opportunités qu’il offre en termes de développement durable et d’innovation sont considérables. Le projet s’inscrit dans le cadre du programme de production de 15.000 MW d’électricité solaire photovoltaïque à l’horizon 2035, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

LE MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE RASSURE :

«Le marché est bien approvisionné»

La disponibilité actuelle constatée des produits agricoles et de large consommation sur l’ensemble des marchés à l’échelle nationale est aujourd’hui le résultat d’un travail réalisé des mois avant l’avènement du mois sacré du Ramadhan, et ce, dans une démarche anticipative et sur la base des expériences des années passées. C’est ce qu’a expliqué, hier, le directeur des productions agricoles au ministère de l’Agriculture et du Développement rural, M. Bendridi Messaoud, lors de son passage à l’émission L’invité de la matinale de la Chaine 2 de la Radio Algérienne. Il est, en effet, à constater la disponibilité des produits « en quantités suffisantes » dans tous les commerces et « à des prix étudiés et raisonnables », selon le responsable qui évoque notamment le sou-

tien des prix de certains produits tel que le lait qui demeure dans toutes les situations à 25 dinars le litre. « Nous avons travaillé en partenariat avec le ministère du Commerce pour la mise en place d’une cartographie à l’échelle nationale et sur instruction du ministre pour la disponibilité continue des produits (...) Pour ce qui est du lait, il existe les 15 laiteries publiques du groupe Giplait et 112 privées, toutes alimentées en poudre de lait avec des quotas supplémentaires, plusieurs mois avant le mois sacré », a ajouté le même responsable. « Sur ordonnance du ministre, nous avons augmenté les quotas de la poudre de lait pour les laiteries bien avant le mois sacré (...) Nous avons aussi continué à accorder une attention particulière aux correspondances provenant de

toutes les wilayas et relatives à d’éventuelles perturbations dans la disponibilité de ce produit », a-t-il détaillé. Le responsable a évoqué le stock de régulation de l’Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) concernant la pomme de terre, l’oignon sec et l’ail. Il a fait savoir que des opérations de déstockages ont été étamées pour équilibrer le marché et surtout pour endiguer toute envolée des prix. Pour assurer une offre régulière en produits alimentaires pendant cette période spéciale, l’ONILEV a procédé, le 4 mars dernier, au déstockage de 7.000 tonnes d’oignon sec et 1.400 tonnes d’ail. L’Office passe, désormais, à la vitesse supérieure en procédant, hier, à une nouvelle opération de déstockage de 6.500 tonnes d’oignon sec.

COOPÉRATION

Arkab évoque avec le conseiller du président béninois la promotion des relations bilatérales

Le ministre de l’Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a évoqué, mardi à Alger, avec le conseiller du président du Bénin, Sinda Chekete, les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures, selon un communiqué du ministère. Lors d’une rencontre tenue au siège du ministère en présence des cadres centraux, les deux parties se sont félicitées des relations d’amitié étroites entre les deux pays, saluant le développement notable des relations bilatérales. Ils ont affirmé, en outre, l’impératif de développer et de renforcer davantage ces relations, notamment dans le domaine énergétique, lit-on dans le communiqué. La rencontre a permis également de mettre l’accent sur la possibilité de consolider la coopération, d’accroître les échanges entre Sonatrach et Sonelgaz et les sociétés béninoises, notamment dans le domaine des hydrocarbures, la commercialisation des produits pétroliers, la production, le transport, la distribution de l’électricité, la maintenance et la commercialisation des équipements électriques, selon la même source. Dans ce cadre, M. Arkab a affiché « la disposition de l’Algérie à renforcer et à consolider ses relations tout en accompagnant les pays africains dans les domaines énergétiques à travers les échanges et la formation au niveau des instituts relevant des établissements du secteur outre le développement des compétences et l’échange des expériences et d’expertises ». Pour sa part, le conseiller du président béninois s’est dit satisfait de la qualité des relations unissant son pays et l’Algérie, exprimant la volonté du Bénin de tirer profit de l’expérience algérienne dans plusieurs domaines, l’énergie en particulier. Le responsable béninois a formulé le souhait de voir « les entreprises algériennes participer aux projets d’investissement au Bénin, notamment dans le domaine énergétique », a conclu le ministère.

TRAVAILLEURS CHINOIS EN AFRIQUE

Le nombreen baisse de 64% entre 2015 et 2021

Le recul marqué du nombre de travailleurs chinois en Afrique s'explique essentiellement par l'assèchement des financements des projets d'infrastructures sur le continent et des raisons de santé liées à la pandémie du coronavirus. Le nombre de travailleurs chinois en Afrique est passé de 263 000 en 2015 à 93 000 en 2021, enregistrant ainsi une baisse de 64% durant cette période, selon un rapport publié fin février dernier par le Fonds monétaire international (FMI). Intitulé « Navigating the EvolvingLandscape between China and Africa's Economic Engagements », le rapport précise que ces chiffres ne concernent que les ressortissants chinois envoyés pour travailler dans le cadre de contrats de construction remportés par des entreprises chinoises en Afrique et les travailleurs chinois envoyés pour travailler pour des entreprises locales sur le continent. Ils n'incluent pas les migrants informels tels que les commerçants qui travaillent pour leur propre compte et les investisseurs.

ALGÉRIE-FERRIES Deux traversées supplémentaires vers la France

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV), a annoncé aujourd'hui deux traversées supplémentaires dans le programme du mois de mars. Un communiqué de l'entreprise explique qu'il a été décidé d'inclure les deux traversées comme suit :

Alger – Marseille, le 15 mars à 15h00

Marseille – Alger le 16 mars à 16h00



Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310,00
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025,00
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000,00

DIVIDENDES VERSÉS PAR LES ENTREPRISES DANS LE MONDE À LEURS ACTIONNAIRES

Plus de 1.655 milliards de dollars en 2023



Les grandes entreprises dans le monde ont versé plus de 1.655 milliards de dollars de dividendes à leurs actionnaires en 2023, un nouveau record, selon une étude du gestionnaire d'actifs Janus Henderson publié mercredi. Les montants reversés aux actionnaires ont progressé de 5,6% par rapport à 2022 et de 15% par rapport à 2019, selon le recensement. Il inclut les 1.200 entreprises les plus importantes en capitalisation boursière et représentant 85% des dividendes payés dans le monde. Etats-

Unis, France, Allemagne, Indonésie...: 22 pays ont enregistré des records cette année avec une hausse particulièrement marquée en Europe (+17,6%). Pour la première fois depuis le début de l'étude, deux entreprises technologiques occupent le sommet du classement, en termes de profits redistribués aux actionnaires: Microsoft, dont les dividendes ont bondi de plus de 10%, et Apple. Jusqu'en 2014, aucune entreprise technologique n'était entrée dans les dix premières places. Le secteur des matières premières

reste très présent, mais plusieurs entreprises ont effectué des "réductions importantes", à l'image de leur profit, comme la compagnie brésilienne Petrobras, 2e plus gros verseur en 2022, mais absent du top 20 en 2023. L'entreprise minière BHP, première en 2021 et 2022, tombe à la 6e place. Exxon-Mobil et PetroChina figurent dans le top 5, Chevron est 11e. Pour 2024, le gestionnaire d'actifs prévoit que la croissance va se poursuivre, avec des versements en hausse de 3,9%.

RÉHABILITATION DU FOYER POUR PERSONNES ÂGÉES DE BATNA Une enveloppe de 40 millions DA allouée

Une enveloppe de 40 millions de dinars vient d'être allouée pour la réhabilitation du foyer pour personnes âgées de la cité Bouakal, à Batna, a annoncé le wali, Mohamed Benmalek, mardi soir au cours d'une visite à cet établissement. Le chef de l'exécutif local qui a partagé, aux côtés des autorités civiles et militaires, le repas de « l'Iftar » avec les pensionnaires du foyer, au second jour du mois sacré, a précisé que ce projet de réhabilitation, financé au titre du programme sectoriel, sera réceptionné « dans les plus brefs délais après avoir été mené en conformité avec les normes requises pour ce type de structures ». Selon les explications fournies au wali,

à cette occasion, le foyer pour personnes âgées de la cité populaire de Bouakal, ouvert au

début des années 1980, et qui compte aujourd'hui une trentaine de pensionnaires, dont des per-

sonnes aux besoins spécifiques, est l'un des plus anciens de la wilaya de Batna.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 12 مارس 2024 الموافق لـ 2 رمضان 1445
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 12 mars 2024 le 2 ramadan 1445

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			اسعار التجزئة دج / كيلو	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	64	72	57	البطاطا	خضار طازجة
	Tomate	108	122	95	الطماطم	
	Oignon sec	80	87	73	البصل الجاف	
	Ail sec	518	582	454	الثوم الجاف	
	Carotte	76	86	67	الجزر	
	Navet	74	81	66	لفت	
	Chou-fleur	88	100	77	قرنبيط	
	Choux	62	69	54	غرابيه	
	Courgette	124	136	112	القوسة	
	Haricot vert	391	420	363	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	114	129	100	الخس	فواكه طازجة
	Pomme locale	458	575	342	التفاح المحلي	
	Datte	580	708	452	التمر	
	Orange	140	173	108	البرتقال	
	Citron	166	186	147	الليمون	
Produits d'origine animale	Banane	350	362	338	الموز	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Viande bovine locale	1698	1832	1564	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	540	553	528	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	20	البطيخ (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	99	89	حليب البقر (لتر)	

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Appel à une stratégie intégrée et à une action concertée

La commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, a tenu sa réunion ordinaire, sous la présidence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Synthèse R E

La réunion, tenue au siège du ministère des Finances, en présence du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en sa qualité de vice-président de la commission, et de membres de cette instance, a été consacrée à l'examen de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour et portant essentiellement sur les dispositions à caractère prioritaire prises pour le traitement des problématiques posées dans ce domaine, et la levée des réserves sur Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN). Dans son intervention à cette occasion, le ministre des Finances a cité les principales missions assignées à la commission, à savoir l'élaboration d'un rapport national sur l'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, affirmant que ses missions englobaient aussi tous les aspects liés au suivi renforcé et la levée des réserves sur le Groupe. Evoquant les recommandations de la récente réunion, tenue le 9 novembre 2023, M. Faïd a souligné qu'elle a donné lieu à des décisions notamment la désignation du chef de projet qui s'est vu confier la mission de poursuivre les travaux, en veillant à former des groupes

de travail et à garantir une expertise spécialisée. Il a rappelé que le parachèvement de l'opération d'évaluation des risques au niveau national comptait parmi les dispositions revêtant un caractère prioritaire dans le processus d'adaptation du Système national d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive avec les standards internationaux du GAFIMOAN. Et d'ajouter que «cela permettra de sortir avec des résultats clairs concernant les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, et de procéder à une compréhension unifiée et globale des risques, et partant la mise en place de politiques idoines pour lutter contre ces risques», ajoute le communiqué. Cette réunion a été marquée par la présentation d'exposés concernant l'état d'avancement des travaux liés au processus d'évaluation nationale des risques, ainsi que des propositions pour accélérer la préparation du rapport national d'évaluation des risques et aligner le système national sur les normes internationales telles que définies par le Groupe d'action financière. Le chef de la cellule de traitement des requêtes financières a également présenté le

plan d'action de la cellule concernant les mesures de suivi renforcées avec le Groupe d'action financière. En conclusion, M. Faïd a souligné «l'importance et la sensibilité de la question du suivi de toutes les réserves et de leur traitement de manière urgente, en remédiant aux insuffisances identifiées», mettant en évidence la «grande réactivité et interaction» requises de toutes les parties concernées afin de fournir les données et les informations nécessaires pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Il a également insisté sur la nécessité d'«oeuvrer à atteindre le plus haut niveau de conformité aux normes internationales telles que définies par le Groupe d'action financière». Parmi les principales conclusions de cette session, figurent «l'enrichissement et le soutien de la composition de l'équipe permanente plurisectorielle chargée de suivre ce dossier de manière régulière, et ce, à travers l'élaboration d'une feuille de route précise en termes d'objectifs et de délais». Pour rappel, la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive a été créée en vertu du décret exécutif n 20-398 du 26 décembre 2020.

AG DES NATIONS UNIES

Les efforts de l'Algérie en faveur de l'égalité femmes-hommes salués

Le président de la 78e session de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, Dennis Francis, a salué les efforts de l'Algérie en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation économique des femmes. Au terme de sa rencontre avec la ministre de

la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, en marge de la 68e session de la Commission de la condition de la femme à New York, Dennis Francis a salué, sur son compte X, le rôle des femmes et des filles dans la réalisation des

Objectifs de développement durable (ODD) en Algérie et en faveur de l'avènement de sociétés plus prospères, plus sûres et plus stables. En marge de sa participation aux travaux de la 68e session de la Commission de la condition de la femme au siège des Nations Unies

(New York), Mme Krikou a eu des entretiens avec nombre de ses homologues de pays frères et des représentants d'instances onusiennes. A cette occasion, la ministre a présenté l'expérience algérienne dans la prise en charge des catégories vulnérables.

PROTECTION DE LA FEMME CONTRE TOUTES FORMES DE VIOLENCE

Les efforts de l'Algérie présentés à New York

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a souligné, depuis New York, l'engagement de l'Algérie à protéger la femme contre toutes formes de violence et son attachement à redoubler d'efforts en vue de renforcer les différents mécanismes qui lui sont destinés, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. Dans son allocution, lors de la 68e session de la Commission de la condition de la femme aux Nations unies, dédiée au thème « l'accélération de la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, à travers la lutte contre la pauvreté, le renforcement des institutions et un financement tenant compte des questions de genre », Mme Krikou a indiqué que « l'Algérie a toujours insisté sur le caractère social de son modèle de développement, à travers l'attachement constant à renforcer les programmes de

solidarité nationale, les mécanismes de concrétisation de la justice sociale et l'égalité des chances en matière de développement ». Tout cela « est consacré dans la loi suprême du pays, en vertu de l'amendement constitutionnel de novembre 2020, après l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la tête du pays, qui a réaffirmé l'engagement de l'Etat à protéger la femme contre toutes formes de violence, en tout lieu et en tout temps », a-t-elle soutenu. Après avoir salué la résistance et la résilience de la femme palestinienne face à la barbarie de l'occupant sioniste qui a violé tous les droits et toutes les chartes internationales à Ghaza, la ministre a exposé l'expérience de l'Algérie en matière de protection et d'autonomisation de la femme, relevant que « la Constitution algérienne a consacré le principe de parité dans les candidatures aux les élections des assemblées élues, en vertu de la

liste ouverte et de la loi organique relative au régime électoral de l'année 2021, laquelle exige que les listes doivent inclure le même nombre de candidats des deux sexes, aux élections nationales ou locales ». Mme Krikou a également souligné que la Constitution « consacre le principe de parité hommes-femmes sur le marché du travail, notamment à travers l'autonomisation économique des femmes », ajoutant que « l'Algérie a adopté, à cet égard, une politique d'emploi fondée sur l'équité et l'égalité des chances pour tous dans l'accès à l'emploi et à l'égalité de rémunération entre les deux sexes ». Elle a indiqué que son secteur « s'emploie à redoubler d'efforts pour renforcer les différents mécanismes mis en place au profit de la femme rurale pour l'encourager à contribuer à la production nationale depuis 2021, dans le but de relancer les activités économiques et la micro-entreprise

et de promouvoir l'entrepreneuriat féminin, sachant que le taux annuel de femmes bénéficiant des dispositifs d'aide aux micro-projets a atteint près de 64% ». Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la précarité sociale, une stratégie globale a été adoptée pour mieux orienter les aides sociales vers les catégories ciblées sans discrimination aucune. Cette stratégie prévoit des axes liés à l'amélioration des indicateurs de développement humain liés à la réduction de la pauvreté, la garantie du principe d'égalité des chances entre les deux sexes et le logement décent au profit de différentes catégories sociales, la création et la promotion des petites et moyennes entreprises (PME). Il s'agit, également, de l'institution d'une nouvelle allocation-chômage pour les deux sexes et de l'augmentation de la valeur des allocations d'aide et de soutien aux catégories vulnérables.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'étude et l'examen de plusieurs dossiers. Selon un communiqué des services du Premier ministre, il s'agit d'un projet de décret exécutif fixant les règles générales liées à l'aviation civile, l'examen des moyens à renforcer le cadre réglementaire lié aux aspects commerciaux des biens de large consommation, et l'écoute des exposés sectorielles pour le suivi de la mise en œuvre des directives du Président de la République. À cet égard, le gouvernement a entendu une présentation sur la numérisation du secteur intérieur, des autorités locales et du développement urbain, qui s'est concentrée spécifiquement sur les projets visant à généraliser la numérisation des services publics et à améliorer leur qualité pour assurer le rapprochement de l'administration avec le citoyen. Le gouvernement a également examiné l'état d'avancement du processus de mise en œuvre des mesures de solidarité approuvées par le Président de la République en faveur des agriculteurs touchés par les dernières inondations dans certains wilayas, et a entendu une présentation du rapport intérimaire sur la préparation pour le recensement général de l'agriculture, qui est considéré comme une étape essentielle en vue de mettre à jour les données liées à ce secteur et d'aider à l'élaboration de politiques publiques pertinentes. Enfin, une présentation sur la réforme du système d'intégration des primo-demandeurs d'emploi a été également présentée lors de cette réunion. Elle comprenait un certain nombre de mesures proposées pour promouvoir l'emploi au niveau du secteur économique au profit des demandeurs d'emploi inscrits au niveau de l'ANEM.

Sirine R.

BÉCHAR
Caravane de solidarité du groupe AGRODIV au profit des familles démunies

Une caravane de solidarité acheminant des denrées alimentaires, a pris le départ de Béchar en direction des familles nécessiteuses à travers trois wilayas du sud-ouest du pays, à l'initiative du groupe public agro-industriel (AGRODIV), a-t-on appris mardi des organisateurs. Lancée à partir de la minoterie du groupe AGRODIV à Béchar, cette caravane composée de plusieurs camions chargés de différents produits alimentaires de base destinés aux familles nécessiteuses à travers les wilayas de Béchar, Tindouf et Bordj-Baji-Mokhtar, « s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité initiées par notre entité économique et industrielle envers les catégories vulnérables à l'occasion du mois de Ramadhan », a déclaré le directeur de l'antenne locale du groupe AGRODIV, Elyès Belkhiri.

« Cette caravane vient aussi comme signe de solidarité des travailleurs du groupe avec les familles nécessiteuses issues des wilayas précitées », a-t-il souligné avant d'ajouter qu'elle sera suivie d'autres convois de solidarité similaires. Le même responsable a, par ailleurs, fait savoir que le groupe AGRODIV s'attèle à assurer l'approvisionnement de seize (16) marchés de proximité ouverts depuis le début du mois sacré du Ramadhan à travers les wilayas du sud-ouest en divers produits alimentaires de base.

EXPLOITATION DU MINÉRAI DE FER DE GARA-DJEBILET

Une session de formation au profit des travailleurs de l'entreprise nationale de fer et de l'acier

Une première session de formation des travailleurs de l'entreprise nationale de fer et de l'acier (FERAAL) pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet vient d'être lancée mardi dans la wilaya de Tindouf, a-t-on constaté.

Dans ce cadre, le président directeur général (PDG) du groupe industriel public SONAREM, Mohamed Sakhr Harami, a souligné que "la formation des employés, ingénieurs et techniciens pour le projet d'exploitation et de valorisation du minerai de fer de Gara-Djebilet constitue un grand pas dans le processus de concrétisation de ce projet structurant". Dans son intervention lors de la cérémonie du lancement de cette session, en présence du Président-directeur général de la Sonarem, filiale formation, Djebbar Mhidi, le président-directeur général de Feraal, Ahmed Benabbès, et des autorités locales, M. Harami a indiqué "que cette session traduit que le projet va bon train vers les objectifs escomptés". Le même responsable a fait savoir que "la Sonarem a mis au point un riche programme de formation et de qualification des compétences de gestion des projets miniers",

ajoutant que "les jeunes de la wilaya devraient, pour leur part, bénéficier, d'un programme de formation théorique au niveau de l'institut national de la formation professionnelle et d'un volet pratique au niveau des mines relevant de la Sonarem". "Ces session de formation permettront aux jeunes d'acquérir des expériences nécessaires requises pour l'exploitation du gisement de Gara-Djebilet", a fait savoir le PDG du groupe industriel public Sonarem, qui a soutenu que "ces cadres à former devraient, pour leur part, contribuer, à la formation d'une relève compétente de cadres et recrutés au gisement". Le président-directeur général de la Sonarem, filiale formation, Djebbar Mhidi, a, à cette occasion, procédé à la signature des contrats de travail de la première promotion, composée de 21 cadres qualifiés au projet d'exploitation et de valorisation du minerai de fer de Gara-Djebilet, leur permettant aussi de bé-

néficier des stages de deux et trois mois à Tindouf avant de suivre des stages au niveau des projets miniers de la Sonarem. M. Mhidi a, ce titre, convié, les cadres contractuels de tirer profit des sessions de formation pour leur sécurité, la préservation et la maintenance des équipements et la réalisation des objectifs escomptés. Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général de l'entreprises Feraal, Ahmed Benabbès a indiqué que "les efforts de la Sonarem devront contribuer à l'exploitation effective du gisement de Gara-Djebilet par des compétences nationales et d'autres jeunes de la région de Tindouf à préparer techniquement en prévision de 2025 pour assumer leur mission". Pour leur part, des signataires des contrats de placement se sont déclarés prêts à vivre cette nouvelle expérience et ambitionnent de contribuer au développement de l'industrie minière dans la wilaya de Tindouf.

MÉDÉA

Caravane commerciale de produits alimentaires dans les zones enclavées

Une caravane commerciale a été lancée, à Médéa, en direction des zones enclavées pour permettre aux habitants de s'approvisionner en produits alimentaires de large consommation et à des prix raisonnables en prévision du mois de Ramadhan, a-t-on appris auprès de la direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de la région centre.

Près d'une quarantaine de camions remplis de tonnes de produits alimentaires sont mobilisés pour cette première caravane mise sur pied par la direction du commerce et de la promotion des exportations de Médéa et à laquelle participent de nombreux opérateurs économiques publics et privés, a fait savoir la directrice régionale du commerce et de la promotion des exportations de la région centre, Samia

Ababsa. La caravane commerciale effectuera plusieurs haltes dans les zones situées loin des agglomérations urbaines où des marchés de proximité ont été ouverts récemment à l'approche du mois de Ramadhan, a-t-elle dit. Pour rappel, des marchés de proximité ont été ouverts au niveau des communes de Médéa, Berrouaghia, Ksar-El-Boukhari, Ain-Boucif, El-Azzizia et El-Omaria

comme mesure d'appui au pouvoir d'achat des catégories au revenu modeste. Des caravanes similaires auront lieu durant toute la durée du mois sacré et toucheront un nombre supplémentaire de zones enclavées pour permettre à leurs habitants de passer le Ramadhan dans de bonnes conditions, en leur offrant les produits dont elles ont le plus besoin et à des prix abordables, a souligné Mme Ababsa.

DÉGÂTS DES INTEMPÉRIES SUR L'AGRICULTURE À JIJEL

Vers une révision du mécanisme d'indemnisation ?

L'Assemblée Populaire de la Wilaya (APW) de Jijel a exprimé le besoin impératif d'un programme d'urgence visant à remédier aux dommages considérables occasionnés par les récentes intempéries, et ce, en mettant en place un mécanisme d'indemnisation pour les agriculteurs non assurés. Selon la presse régionale, lors d'une session extraordinaire tenue le dimanche 10 mars, les membres de l'APW ont requis la mise en œuvre rapide d'un plan d'action visant à réhabiliter les infrastructures, les installations et les biens affectés dans tous les

secteurs. Ils ont adressé une demande en ce sens au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Les élus ont souligné qu'au cours de leurs inspections sur le terrain, ils ont constaté d'importantes dégradations, notamment la détérioration des routes nationales 43 et 77, des voies municipales, des sentiers et des ponts. Des fissures et des glissements de terrain graves ont été relevés, rendant ces voies inutilisables et nécessitant leur fermeture. Dans le domaine des ressources en eau et de l'irrigation, les stations de pompage ainsi que les réseaux de distribu-

tion ont subi des dommages. Dans le secteur de l'éducation, plusieurs établissements anciens ont été touchés, présentant des effondrements de murs extérieurs, des fissures dans les salles de classe et une détérioration des équipements. Concernant le logement, les membres de l'APW ont évoqué les dégâts subis par les biens immobiliers privés ainsi que dans certains quartiers, tels que celui des 1.200 logements sociaux, affecté par les inondations de l'oued Mancha. Cette situation a contraint l'évacuation de 82 familles vers les écoles de la commune d'Erraguene Souci, ont-ils

rappelé. Et d'ajouter que de nombreux trottoirs et aménagements urbains ont également été endommagés, exposant les réseaux de gaz, d'électricité et d'Internet. Les élus ont toutefois insisté que les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans le secteur agricole, où l'élévation significative du niveau d'eau dans les barrages et les vallées a entraîné la destruction des terres cultivables, des récoltes et du bétail. Cette catastrophe a affecté des centaines d'agriculteurs non assurés, ce qui souligne la nécessité d'instaurer un nouveau mécanisme d'indemnisation, ont-ils soutenu.

Construire la nouvelle stratégie de transformation numérique de l’Algérie, sur quelle base?

1^{ère} partie

PAR : Ali Kahlane (*)

Pourquoi les informations administratives disponibles en ligne ne sont-elles pas régulièrement mises à jour ? Pourquoi est-il difficile de trouver des informations de manière rapide et efficace ? Pourquoi les rapports et les statistiques ne sont-ils pas systématiquement accessibles au public en ligne ? Pourquoi y a-t-il encore une forte dépendance aux photocopies de pièces dans les démarches administratives ? Pourquoi les cartes de paiement ne sont-elles pas plus répandues en Algérie pour les transactions en ligne des citoyens ? Pourquoi la connexion Internet et ses débits sont-ils inégaux et peu fiables ? Ce n'est qu'un échantillon de questions pour mettre en évidence l'impact de l'absence d'une stratégie numérique nationale cohérente et bien implémentée en Algérie, ceci affecte de manière globale le fonctionnement de la société, de l'économie, de la gouvernance en général et du e-gouvernement en particulier.

Pourquoi cet article?

Alors que l'Algérie s'apprête à définir sa nouvelle stratégie de transformation numérique pour 2024-2028, il est plus qu'indispensable d'analyser la précédente stratégie, lancée il y a exactement 15 ans jour pour jour et dont plus de 40% est inachevée à ce jour. Notre objectif, dans cette étude, est d'en fournir une évaluation approfondie, extrayant des leçons clés pour orienter la prochaine stratégie algérienne. L'accent est mis sur l'apprentissage des expériences antérieures pour proposer une voie vers un futur numérique plus solide et plus inclusif, adapté aux nouvelles spécificités algériennes. Ce travail vise à reconnaître les progrès et identifier les ajustements nécessaires pour que la stratégie à venir réponde efficacement aux besoins numériques évolutifs du pays. L'analyse qui suit entend servir de guide pour contribuer à élaborer une stratégie conjuguant innovation technologique, développement socio-économique, participation citoyenne et ouverture internationale, visant à accélérer l'actuelle transformation numérique. L'étude est organisée en deux parties, la première passe en revue les succès et les défis de la stratégie e-Algérie. La seconde propose une analyse débouchant une proposition des orientations

majeures qui sont basées sur des données concrètes et quantifiées.

Qui doit y répondre?

Le Haut Commissariat à la Numérisation (HCN), qui succède au Ministère de la Numérisation et des Statistiques, a déclaré travailler sur la formulation de la nouvelle Stratégie nationale pour la transformation numérique de l'Algérie pour le quinquennat 2024-2028. Une ré-évaluation minutieuse des stratégies antérieures et un bilan de leurs programmes précédents s'avèrent indispensables. Il est important de rappeler que l'Algérie a lancé au moins trois programmes majeurs de développement technologique et informatique depuis son indépendance. Le premier, en 1969, a été marqué par la mise en place du Commissariat national à l'informatique (CNI) et la création de la première École supérieure nationale d'informatique (ESI, ex INI et ex CERI), ces deux structures sont lancés pour concevoir, structurer, et former la ressource humaine pour accompagner l'informatisation du pays, décidé à moins de 10 ans après l'indépendance. Le second programme, initié en 1979, a lancé les premières étapes du développement de l'industrie informatique avec des projets centrés sur la conception de logiciels, la construction de mini-ordinateurs et le développement de l'informatique arabe lors de l'avènement des micro-ordinateurs. Le troisième, en 1999, a consacré l'ouverture du secteur des postes et télécommunications et introduit la téléphonie mobile et l'Internet, ce dernier jouant désormais le rôle d'accélérateur. Chacun de ces plans a évolué et a atteint, ou pas, ses objectifs, en fonction des ressources disponibles et des situations politiques du moment. Toutefois, c'est avec le lancement du programme e-Algérie en 2009, le quatrième depuis l'indépendance que l'Algérie a connu un véritable changement de cap dans son parcours numérique. e-Algérie, un programme, au cœur de la transformation numérique de l'Algérie On se propose d'examiner la conception de ce programme, d'analyser son état d'avancement actuel, et de déterminer dans quelle mesure les avancées de numérisation du pays, réalisées jusqu'à présent, peuvent lui être attribuées. Nous explorerons également la méthodologie employée pour évaluer l'efficacité et l'impact de ce programme. • Genèse et Vision de ce Programme

Le programme "e-Algérie" a marqué une étape clé dans l'élaboration de la vision numérique de l'Algérie. Initié en 2008 par le ministre Hamid Bessalah, le projet a démarré avec la formation d'une équipe multidisciplinaire, composée de membres de son Cabinet, de représentants des secteurs public et privé, des membres d'associations¹, de la société civile et de la diaspora². Il avait pour tâche de concevoir un plan de développement numérique ouvert et inclusif. Ce processus a impliqué une étude détaillée, incluant des comparaisons entre divers plans de développement nationaux et les stratégies numériques adoptées par des pays modèles. Parmi ces derniers, le Canada, le Japon, la Corée du Sud, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Inde et la Malaisie ont été sélectionnés pour leur excellence reconnue dans la mise en œuvre de stratégies numériques à la fois innovantes et efficaces. Chaque pays présente une approche unique de la transformation numérique, qui se distingue par son adaptation aux contextes socio-économiques et technologiques propres à chacun. Le choix du Canada et des pays scandinaves, par exemple, reflète leur avancée dans l'établissement d'infrastructures numériques solides et dans l'intégration des technologies dans l'administration publique. Le Japon et la Corée du Sud sont des exemples pertinents pour leur leadership dans l'innovation technologique et l'adoption rapide de nouvelles technologies. Quant à l'Inde et à la Malaisie, leur transformation numérique rapide et inclusive, malgré des défis socio-économiques significatifs, offre des leçons précieuses sur la manière d'optimiser les ressources limitées. En étudiant ces exemples, le programme e-Algérie a cherché à tirer des leçons sur l'intégration efficace des technologies numériques dans divers secteurs, l'importance d'une infrastructure solide, et l'adaptation des stratégies numériques aux réalités locales. Cette approche comparative vise à adopter les meilleures pratiques internationales tout en les adaptant aux spécificités et aux besoins uniques de l'Algérie. Cette phase de conception et de planification a jeté les bases solides nécessaires à la mise en place du Programme, menant à sa prochaine étape clef. • Élaboration et lancement du Programme e-Algérie La création du Programme e-Algérie s'est concrétisée grâce à l'effort collec-

tif d'une équipe multidisciplinaire. Après six mois de travail acharné, ils ont produit un document de synthèse de 40 pages détaillant la vision et les objectifs du programme. Ce document était accessible pour consultation et commentaires sur le site web du Ministère de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication. Il est à noter que c'était la première fois qu'un document aussi essentiel pour l'avenir du pays avait été élaboré avec autant de transparence et avec une contribution aussi bien verticale qu'horizontale de l'ensemble de la société algérienne. La version complète de 490 pages a été remise au Premier Ministre le 31 décembre 2008, le projet "E-Algérie 2013" n'avait pas de budget dédié spécifique. Cependant la loi de finances de 2009 a créé le Fond National d'appropriation, de l'usage et de développement des TIC (FAUDTIC), doté de 5 milliards de DA, tel que défini dans le Programme. Avec un budget prévisionnel ambitieux de 385,5 milliards de DA, e-Algérie avait pour objectif de digitaliser l'ensemble des secteurs nationaux d'ici la fin de l'année 2013, dans le but d'atteindre un niveau de développement numérique comparable à celui de pays modèles. Seulement 60% de ce budget devait être financé par l'État, mettant en évidence la nécessité d'une gestion et d'un financement stratégiques rigoureux. Il est remarquable de constater que le programme e-Algérie n'a jamais été présenté ni au conseil du gouvernement ni au conseil des ministres. Bien qu'il ait été prévu d'être encadré par une Loi-programme, cette formalité essentielle n'a jamais été réalisée. Lorsque l'on consulte la base de données du Journal officiel, le programme est mentionné deux fois : la première fois dans le cadre d'une critique qui lui a été adressée par le CNES, et la seconde lorsqu'il a été mentionné dans la loi de finances pour 2009 pour la prise en charge du FAUDTIC. Cette situation est d'autant plus remarquable que le programme était en pleine application sous l'égide du MPTIC. Il a été cité à plusieurs reprises par diverses autorités lors de l'annonce de projets initiés ou finalisés sous son égide. De plus, ce programme a bénéficié d'une visibilité continue sur le site web du Premier Ministre, depuis sa mise en place jusqu'au moins 2018.

(*) Consultant en stratégie et management numérique spécialisé en IA, Cybersécurité et IoT ; ex Professeur de l'Ecole Militaire Polytechnique (Ex. ENITA)

FITCH RATINGS - TUNISIE

Comment vont réagir les banques à l'implantation de la norme IFRS 9 ?

Les premiers états financiers consolidés des banques tunisiennes selon la norme IFRS 9 devraient montrer que les établissements bancaires ont une capacité suffisante pour absorber les exigences supplémentaires en matière de provisionnement, a indiqué l'agence de notation Fitch Ratings dans un communiqué récent, et cela compte tenu des réserves de fonds propres raisonnables et de la période de mise en œuvre progressive décidée par le régulateur et susceptible de combler les déficits de réserve.

En outre, l'agence de notation s'attend à ce que les comptes, attendus pour la fin avril, mettent en évidence les provisions pour pertes sur prêts et les insuffisances de couverture basées sur les prévisions de pertes. Les banques tunisiennes doivent respecter un ratio réglementaire Tier 1 de 7% minimum et un ratio solvabilité de 10% minimum, qui sont moins stricts que sur de nombreux marchés africains. La moyenne du ratio Tier 1 et de solvabilité pour le secteur était de 11,7 % et 14,6 %, respectivement, à la fin du

premier semestre 2023, ce qui est élevé par rapport aux normes internationales. Toutefois, ces ratios doivent être considérés à la lumière des risques pays élevés et des fortes concentrations d'un seul débiteur. La comparaison avec les banques internationales n'est pas simple dans la mesure où les banques tunisiennes calculent leurs ratios de solvabilité selon Bâle I (en utilisant l'approche standard), ce qui permet des pondérations de risque plus favorables pour les expositions souveraines faiblement notées.

La norme IFRS 9 exige la déduction des pertes de crédit attendues et subies des prêts détenus au coût amorti, ce qui constitue un changement important par rapport à l'approche rétrospective précédente. Fitch Ratings s'attend à ce que les insuffisances des réserves pour pertes sur prêts en vertu de l'IFRS 9 réduisent les ratios de fonds propres jusqu'à trente points de base. La plupart des banques continueraient à respecter les exigences réglementaires, mais certaines pourraient avoir besoin de lever de nou-

veaux capitaux. L'agence de notation considère que la couverture des réserves du secteur (fin du premier semestre 2023 : 52%) est faible en raison des difficultés de réalisation des garanties et des risques élevés liés à l'environnement opérationnel. Elle prévoit que la plupart des réserves supplémentaires requises seront destinées aux prêts classés au stade 2 selon IFRS 9 – prêts pour lesquels le risque de crédit a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale.

EMIRATS ARABES UNIS

Sukuk : durables mais pas soutenables ?

Dans le contexte régional d'économies en transformation générant des besoins de financement très élevés, le verdissement des marchés de capitaux du CCEAG empruntera notamment les chemins de la finance islamique. Le marché des sukuk durables, qui en est une composante essentielle, a déjà connu une expansion substantielle ces dernières années : le volume total des émissions de sukuk durables a poursuivi sa progression en 2023, atteignant 10,81 Md USD, par rapport aux 9,32 Md USD émis en 2022 et l'année

dernière, les Emirats arabes unis (EAU) et l'Arabie Saoudite ont représenté respectivement 40 % et 21 % du total des émissions de sukuk durables mondiales. Les émetteurs des EAU en particulier ont, sans surprise, cherché à renforcer leurs engagements environnementaux dans le sillage de la COP28. A titre de comparaison, le CEAG a été la région du monde qui a connu la plus forte croissance en matière d'émissions d'obligations vertes conventionnelles, avec une augmentation de 150 % par rapport à 2022. Pour soutenir le développe-

ment de ce segment conforme à la charia du marché de capitaux et la diversification des sources de financement, la Securities and Commodities Authority (SCA), régulateur des EAU, avait exempté les émetteurs de sukuk durables de droits d'enregistrement sur le marché local en 2023. Durant la COP28, la Banque islamique de développement (IsDB) avait de son côté annoncé une collaboration industrielle avec l'International Capital Market Association (ICMA) et le London Stock Exchange Group (LSEG) afin de soutenir la croissance de la fi-

nance verte et durable au sein du marché mondial des sukuk. Pour nombre d'acteurs du marché, il y a en effet des synergies intrinsèques entre les principes sous-jacents de la finance islamique et ceux de la finance durable, ce qui en ferait un outil prospère en matière de transition climatique et de développement durable. Profitant du dynamisme de ce marché en 2024, Dubaï Islamic Bank (DIB) a émis avec succès le 28 février dernier un troisième sukuk durable. Il s'agit d'une émission senior

de 1 Md USD à 5 ans qui représente un spread de 95 points de base (pbs) par rapport aux bons du Trésor américain à 5 ans. Elle a attiré 2,5 fois plus de souscripteurs par rapport à sa précédente émission. De même, Al Rajhi Bank, sise à Riyad, a levé 1 Md USD grâce à la vente de sukuk durables. Le spread concernant les sukuk libellés en dollars américains a été ramené à 90 pbs par rapport aux bons du Trésor américain, contre 120 pbs pour la précédente émission, après que les commandes ont dépassé 2,8 Md USD.

SAUDIARAMCO

Un bénéfice net de 121,3 milliards de dollars en 2023, le deuxième plus élevé de son histoire

Ces résultats mettent en évidence la flexibilité opérationnelle, la fiabilité et la base de production rentable uniques d'Aramco, témoignant de l'engagement continu de la société à fournir de la valeur à ses actionnaires. (Shutterstock) Ces résultats mettent en évidence la flexibilité opérationnelle, la fiabilité et la base de production rentable uniques d'Aramco, témoignant de l'engagement continu de la société à fournir de la valeur à ses actionnaires. Amin H. Nasser, président-directeur général d'Aramco, a déclaré : « En 2023, nous avons réalisé notre deuxième revenu net le plus élevé. » La société a annoncé le versement d'un dividende total de 97,8 milliards de dollars en 2023, soit une hausse de 30 % par rapport à 2022. Ces résultats mettent en évidence la flexibilité opérationnelle, la fiabilité et la base de production rentable uniques

d'Aramco, et démontrent l'engagement continu de la société à fournir de la valeur à ses actionnaires, a-t-elle indiqué dans un communiqué de presse. Dans un communiqué de presse, Amin H. Nasser, président-directeur général d'Aramco, a déclaré : « En 2023, nous avons réalisé notre deuxième revenu net le plus élevé. Notre résilience et notre agilité ont contribué à des flux de trésorerie sains et à des niveaux élevés de rentabilité, malgré une toile de fond de vents économiques contraires. Nous avons également fait plaisir à nos actionnaires en augmentant de 30 % en glissement annuel le total des dividendes versés en 2023. » En 2023, Aramco a déclaré un revenu net de 121,3 milliards de dollars, en baisse par rapport aux 161,1 milliards de dollars de 2022, ce qui représente le deuxième revenu net le plus élevé de la société à ce jour. La baisse d'une année à l'autre est imputable à la diminution

des prix du pétrole brut et des volumes vendus, ainsi qu'à la réduction des marges de raffinage et de produits chimiques. Cette baisse a été partiellement compensée par une réduction des redevances de production, ainsi que par une diminution des impôts sur le revenu et de la zakat au cours de l'année. D'autre part, le géant pétrolier public a déclaré un bénéfice net de 27,8 milliards de dollars au quatrième trimestre 2023, s'alignant sur le consensus des analystes, malgré certaines charges hors trésorerie d'environ 1,5 milliard de dollars. La société a annoncé le versement d'un dividende total de 97,8 milliards de dollars en 2023, soit une hausse de 30 % par rapport à 2022. Aramco a en outre déclaré un dividende de base de 20,3 milliards de dollars pour les trois derniers mois de 2023, qui devrait être versé au cours du dernier trimestre de cette année. En

outre, le conseil d'administration de la société a approuvé un dividende lié à la performance de 10,8 milliards de dollars, le troisième de ce type. En 2023, les investissements d'Aramco ont atteint 49,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente, 2022. La société a également prévu que les investissements en capital en 2024 pourraient être compris entre 48 et 58 milliards de dollars. Nasser a ajouté : « Nos dépenses d'investissement ont augmenté conformément aux prévisions, car nous cherchons à créer et à capturer de la valeur supplémentaire à partir de nos opérations, en positionnant l'entreprise pour un avenir dans lequel nous croyons que le pétrole et le gaz seront un élément clé du mix énergétique mondial pour de nombreuses décennies à venir, parallèlement à de nouvelles solutions énergétiques. »

GUINÉE-BISSAU

Le FMI relève des performances mitigées sous le programme FEC

En janvier 2023, la Guinée-Bissau a obtenu un financement de plus de 38 millions \$ dans le cadre de l'accord FEC avec le FMI. Malgré un contexte économique et sociopolitique difficile, des progrès ont été accomplis dans l'avancement des réformes structurelles, souligne le FMI.

La Guinée-Bissau a enregistré des performances mitigées dans le cadre du programme financier au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), soutenu par le Fonds monétaire international (FMI). C'est ce qu'indique le communiqué de l'institution, publié ce mardi 12 mars 2024, à la suite d'une mission d'examen, conduite par Jose Gijon, dans le cadre des 4e et 5e revues du programme. Le pays a notamment enregistré une insuffisance des recettes fiscales, une fluctuation des salaires ainsi qu'un excès des dépenses pendant les élections législatives de 2023, a relevé le Fonds. Reconnaisant un contexte économique et sociopolitique difficile, l'institution a cependant souligné que des progrès ont été réalisés dans l'avancement des réformes structurelles. « Trois des neuf repères structurels (RS)

pour décembre 2023 ont été respectés, tandis que deux RS ont été achevés avec retard. Trois objectifs de référence pour mars 2024 et un pour septembre 2024 ont déjà été atteints », a-t-elle indiqué. En ce qui concerne la croissance économique du pays, le FMI estime qu'elle a été résiliente en 2023, atteignant 4,3 %, soit un peu plus que le taux de 4,2% enregistré en 2022. En moyenne, l'inflation globale s'est établie à 7,2 % sur la même période. Le programme triennal au titre de la FEC, d'un montant total de 38,4 millions \$, a été approuvé par le conseil d'administration du FMI en janvier 2023. Celui-ci vise à accompagner les efforts de l'Etat bissau-guinéen afin d'assurer la viabilité de la dette, tout en soutenant la reprise économique, et à créer un espace budgétaire pour soutenir

une croissance inclusive. Pour pouvoir impulser une économie plus durable, l'institution de Bretton Woods préconise la poursuite de profondes réformes budgétaires ainsi que le renforcement de la gouvernance et la stabilité politique du pays, ajoutant que « le soutien de la communauté internationale reste crucial pour la réussite du programme soutenu ». Pour rappel, en décembre 2023, une seconde tentative de coup d'Etat a été déjouée en Guinée-Bissau, un an après la première. A la suite de cet événement, le Parlement et le gouvernement ont été dissous. Notons qu'à l'issue de la mission d'examen, un accord de principe a été convenu entre les services du FMI et les autorités bissau-guinéennes pour le décaissement d'environ 8,2 millions \$ dans le cadre de l'accord.

POUR ACCROÎTRE SES PRÊTS AUX PME

La Banque de Crédit de Bujumbura obtient de la SFI une facilité de 20 millions \$

La ligne de crédit était en attente d'approbation du conseil d'administration de la SFI depuis octobre 2023. La Banque de Crédit de Bujumbura (BCB) a obtenu le lundi 11 mars 2024, un financement de 20 millions \$ auprès de la Société financière internationale (SFI) pour accroître son portefeuille de crédits aux petites et moyennes entreprises (PME), y compris celles du secteur informel. La banque commerciale burundaise, ayant comme premier actionnaire la Bank of Africa BMCE Bank obtiendra en plus un financement supplémentaire de 5 millions \$ pour soutenir des sociétés locales d'import-export. « Le partenariat de la SFI avec la BCB permettra de donner aux PME burundaises qui représentent plus de 90 % des entreprises du pays, un meilleur accès aux crédits dont elles ont besoin pour se développer, contribuant ainsi à résorber le déficit de financement des PME du pays », a expliqué Mary Porter Peschka, directrice régionale de la SFI pour l'Afrique de l'Est. Au Burundi, le déficit de financement des PME s'élève à environ 491 millions \$, soit près de 16 % du PIB du pays, selon les estimations du Forum sur le financement des PME qui collecte des données sur des PME.

MADAGASCAR

Vers une augmentation des ressources de graphite sur les projets Vatomina et Sahamamy

Tirupati Graphite vise une production annuelle de graphite de 200 000 tonnes à Madagascar. Si elle est pour le moment loin de ce volume avec ses deux projets en exploitation, la société intensifie l'exploration dans ce sens. A Madagascar, les projets de graphite Vatomina et Sahamamy pourraient bientôt enregistrer une « hausse signifi-

cative » de ressources minérales. C'est ce qu'a déclaré lundi 11 mars dans une mise à jour opérationnelle Shishir-Poddar, président exécutif de Tirupati Graphite, la société opérant sur les deux actifs. Alors qu'elle vient de boucler un vaste programme de forage (qui comprenait des travaux de forage au diamant et à la tarière) sur les sites des deux projets, la compagnie a

indiqué qu'une analyse des résultats en vue d'une évaluation indépendante des ressources minérales est en train d'être effectuée par SRK Consulting. « Nous sommes extrêmement satisfaits des activités d'exploration approfondies menées par notre équipe en parallèle au développement et des opérations. Nous nous attendons à ce que le CPR

[l'évaluation susmentionnée, Ndlr] mis à jour montre une augmentation significative de nos ressources, soulignant le potentiel à long terme de nos projets en cours à Madagascar », a déclaré Shishir-Poddar. Cette sortie intervient alors que Tirupati Graphite a indiqué en janvier dernier vouloir optimiser sa production de graphite à Madagascar, en

maximisant la capacité opérationnelle de ses actifs pour atteindre des volumes annuels de 36 000 tonnes. Ses opérations (Vatomina et Sahamamy) ont pour le moment une capacité de production de 30 000 tonnes/an. La compagnie cherche à atteindre d'ici quelques années une production annuelle de 200 000 tonnes à Madagascar.

FORMATION

Le Nigeria construira plusieurs centres nationaux de formation en soudage

Chaque année le Nigeria perd en moyenne 10 milliards de dollars pour importer de la main-d'œuvre dans le domaine de la soudure. Pour réduire cette dépense et promouvoir la main-d'œuvre locale, le pays va lancer une offensive dans la formation. Le président nigérian a ordonné le déblocage de fonds pour la création de plusieurs centres nationaux de formation en soudage et domaines connexes, a-t-on appris de Voice of Nigeria, une station de radiodiffusion

internationale nigériane. Le média cite un discours du président lu par le secrétaire du gouvernement, George Akume à l'ouverture de la 7e édition de l'Expo 2024 sur la science, la technologie et l'innovation à Abuja, la capitale du Nigeria. Le président a instruit le gouvernement de créer un environnement favorable pour la réalisation du projet, notamment en ce qui concerne la mise à disposition des fonds pour la construction des centres. Ces derniers seront implantés dans les six zones

géographiques du pays avec pour objectif la formation, le recyclage, l'évaluation et la certification des personnes dans la pratique du soudage et des domaines connexes. L'objectif de ce projet est d'accélérer l'industrialisation et le développement durable. Un objectif né sur la base de la politique nationale de soudage et des domaines connexes adoptée par le gouvernement fédéral en novembre 2022. Cette politique qui poursuit le développement industriel du pays vise aussi à réduire la dépense en main-

d'œuvre du Nigeria dans le domaine. En 2023, le gouvernement a indiqué que le pays perdait en moyenne chaque année 10 milliards de dollars en raison de l'importation des soudeurs dans les domaines clés de l'industrie. Une situation qui entretient le chômage, alors que le pays pourrait former lui-même la main-d'œuvre dont il a besoin. En outre, la création des parcours de formation et de certification va encourager le pays à engager une meilleure réglementation dans ce secteur.

POINT-MARCHÉS

Les marchés européens à des niveaux records avec les résultats de sociétés

Les principales Bourses européennes sont dans le vert mercredi en matinée dans un contexte de regain d'optimisme sur les marchés qui permet aux indices d'inscrire de nouveaux records après de solides résultats d'entreprises alors que la séance est pauvre en indicateurs macroéconomiques.

À Paris, le CAC 40, qui a touché un plus haut absolu à 8.107,41 points, prend 0,13% à 8.097,75 points vers 08h40 GMT. À Francfort, le Dax s'octroie 0,04% après un record en séance à 18.001,42 points. À Londres, le FTSE 100 avance de 0,07%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,09% et le FTSEurofirst 300 de 0,04%. Le Stoxx 600 avance de 0,03%, après un sommet sans précédent à 507,3 points. Les contrats à terme à Wall Street préfigurent une ouverture quasiment stable pour le Dow Jones, le Standard & Poor's 500 et le Nasdaq au lendemain d'une

séance dans le vert marquée par de fortes hausses d'Oracle (+11,7%) et de Nvidia (+7,2%). La bonne tenue des marchés actions est alimentée par la conviction des investisseurs que les taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui se réunit la semaine prochaine, vont baisser dans les prochains mois, malgré le rebond en février des prix à la consommation aux Etats-Unis. "Cela ne met pas fin à la perspective d'une baisse des taux d'intérêt pour la mi-2024", a déclaré Vishnu Varathan, chef économiste chez Mizuho Bank, notant que les données d'un mois

ne suffisent pas à changer la trajectoire attendue sur les coûts d'emprunt. Sur le marché obligataire, les rendements souverains à dix ans aux Etats-Unis et en zone euro se détendent légèrement mercredi alors que François Villeroy de Galhau, membre de la Banque centrale européenne (BCE) a jugé "très probable" une baisse du loyer de l'argent au printemps. Côté indicateur économique, la principale statistique du jour porte sur les chiffres mensuels de la production industrielle en zone euro, qui pourraient fournir des éléments sur l'évolution de la conjoncture dans le bloc. Aux valeurs, l'actualité des entreprises animent les échanges, notamment avec BNP Paribas qui prend 2,71% après la confirmation de son objectif de bénéfice net et de distribution de dividende

pour les trois années à venir. Vallourec bondit de 6,73% à la faveur d'une prise de participation d'Arcelor-mittal (-1,26%) à son capital pour environ 955 millions d'euros. Inditex avance de 4,81%, le propriétaire de la marque Zara ayant fait état d'un bond de 30,3% de son bénéfice net en 2023, tandis que Zalando s'envole de 12,79% après un bénéfice trimestriel supérieur aux attentes et l'annonce d'un programme de rachat d'actions. E.ON grimpe de 5,42% à la faveur d'un relèvement de son objectif d'investissement sur cinq ans, à 42 milliards d'euros. Adidas en revanche recule de 3,68%, l'équipementier sportif allemand ayant annoncé anticiper une baisse de ses ventes en Amérique du Nord cette année.

APRÈS L'INFLATION AMÉRICAINE
La Bourse de Tokyo remonte

Après un début de semaine difficile, la Bourse de Tokyo remontait légèrement mercredi 13 mars en matinée, quelque peu rassurée par les nouvelles données de l'inflation américaine en février, comme Wall Street la veille. L'indice vedette Nikkei gagnait 0,35% à 39.932,10 points vers 00h45 GMT et l'indice élargi Topix prenait 0,32% à 2.665,80 points. Les chiffres de l'inflation américaine du mois dernier (indice CPI) n'ont pas réservé mardi de grande surprise, et l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, a encore faibli sur un an, retrouvant son plus bas niveau depuis mai 2021. Le scénario d'une première

baisse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) en juin continue ainsi de tenir la corde. Le dollar est par ailleurs remonté par rapport au yen après la publication de l'inflation américaine, un mouvement de change favorable pour la Bourse de Tokyo et ses valeurs exportatrices. Selon le quotidien économique japonais Nikkei, Nissan (+1,9%) s'apprête à nettement réduire ses capacités de production en Chine, où ses ventes ont fondu de 24,1% en 2023 à cause de la concurrence des constructeurs locaux, devenue redoutable, notamment dans l'électrique. Associé sur place avec Dongfeng, Nissan envisage de réduire jusqu'à 30% ses capacités de production dans

le pays, une coupe équivalente à 500.000 véhicules, selon le Nikkei. Également en difficulté en Chine, son compatriote Honda (+1,56%) souhaiterait lui réduire ses capacités de production locales de 20%, selon le journal. Le dollar valait 147,50 yens vers 00h40 GMT (-0,12%) et l'euro se négociait pour 161,19 yens (-0,11%). Le cours euro/dollar était stable, à un euro pour 1,0928 dollar. Le pétrole était en hausse mercredi en Asie, après avoir connu plusieurs séances de repli: vers 00h30 GMT le baril de WTI américain s'appréciait de 0,5% à 77,95 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,45% à 82,29 dollars.

L'indice Dax de la Bourse de Francfort franchit les 18.000 points, un record

L'indice allemand vedette est porté par les perspectives de baisse des taux d'intérêt sur fond de recul de l'inflation en zone euro. L'indice vedette Dax de la Bourse de Francfort a poursuivi mercredi sa course aux records, dépassant la barre de 18.000 points peu de temps après l'ouverture, porté par les perspectives de baisse des taux d'intérêt. Vers 08h10 GMT, l'indice allemand a atteint 18.001,42 points, en hausse de 0,15%, atteignant un nouveau record historique, sur fond de recul de l'inflation en zone euro «qui rend très probable une baisse des taux d'intérêt directeurs (de la Banque centrale européenne) en juin», selon Jochen Stanzl, un analyste de CMC Markets.

La Bourse de Paris gagne encore un peu de terrain

La Bourse de Paris grappillait 0,13% mercredi matin, restant bien orientée grâce à la perspective de baisse des taux d'intérêt cette année. L'indice vedette CAC 40 montait de 11,60 points à 8.099,08 points vers 09H40. Mardi, il a gagné 0,84% pour terminer à un nouveau record à 8.087,48 points. Dans les premiers échanges de mercredi, il a dépassé les 8.100 points pour la première fois et a atteint un plus haut en séance à 8.107,41 points. Les indices de Wall Street ont fini en nette hausse mardi et le S&P 500 s'est hissé à un nouveau record en clôture. La publication mardi d'une inflation sous-jacente, qui exclut les prix de l'énergie et de l'alimentation, en repli aux Etat-Unis

en février a conforté les investisseurs dans leur scénario d'une baisse des taux de la Réserve fédérale (Fed) américaine cette année. "La surprise sur l'inflation n'est pas suffisante pour remettre en cause la perspective de baisses de taux de la Fed plus tard dans l'année", estime l'équipe de recherche et de stratégie de LBPAM. Mais ils estiment que "les derniers chiffres d'inflation ne vont clairement pas donner à la Fed la +confiance supplémentaire+ qu'elle attend avant de commencer à baisser ses taux". Pour juguler la forte inflation, la banque centrale a relevé à 11 reprises ses taux entre mars 2022 et juillet 2023. Ces analystes parient ainsi qu'une "première baisse de taux ne devrait pas inter-

venir avant juin au plus tôt". Le comité de politique monétaire de la banque centrale américaine se réunit la semaine prochaine et devrait maintenir les taux directeurs inchangés pour ce mois-ci. Du côté de l'Europe, au Royaume-Uni, l'économie a repris de l'élan en janvier avec une croissance de 0,2% sur un mois,après une contraction de 0,1% en décembre.

Vallourec dans le giron d'ArcelorMittal

Le groupe français Vallourec, spécialisé dans les tubes sans soudure, a annoncé mardi que le sidérurgiste ArcelorMittal allait devenir son nouvel actionnaire de ré-

férence en rachetant la participation jusqu'ici détenue par le fonds américain Apollo pour 955 millions d'euros. L'action de Vallourec grimpait de 6,57% à 15,83 euros, tandis que celle d'ArcelorMittal cédait 1,42% à 24,32 euros.

Casino fait son marché

L'ancien secrétaire d'Etat macroniste Laurent Pietraszewski va présider le conseil d'administration de Casino (stable à 55 centimes d'euro) une fois que ses repreneurs, emmenés par le milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, en auront pris le contrôle fin mars, selon la documentation financière du distributeur publiée mardi soir.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 13 Mars 2024
Valeur : 15 Mars 2024

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4024	134.4174
1	EUR	EURO		146.7943	146.8645
1	GBP	POUND STERLING		171.7383	171.8014
100	JPY	JAPANESE YEN		91.0462	91.0749
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6849	18.6873
1	CHF	SWISS FRANC		153.0430	153.1299
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.5795	99.6201
1	DKK	DANISH KRONE		19.6895	19.6931
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.1158	13.1200
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7725	12.7776
1	AED	UAE DIRHAM		36.5920	36.5991
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8349	35.8408
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.5078	437.6991
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.1998	43.6339
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3816	13.3831
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8959	28.0393
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5388	3.5392
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.3936	179.3936

APRÈS LE GOUVERNEMENT

La banque de France revoit sa prévision de croissance à la baisse

L'institution table néanmoins sur un rebond plus prononcé en 2025 et 2026. L'inflation devrait par ailleurs s'établir à 2,5% en moyenne cette année.

La Banque de France a révisé à la baisse mardi sa prévision de croissance pour l'économie française en 2024, l'estimant désormais à 0,8%, mais table cependant sur "un rebond plus prononcé" en 2025 et 2026 qu'initialement prévu. La banque centrale française, qui attendait jusqu'ici une progression de 0,9% du produit intérieur brut (PIB) cette année, a révisé cette prévision "très légèrement à la baisse" à cause d'un "moindre acquis de croissance à l'issue du quatrième trimestre 2023", a-t-elle détaillé dans un communiqué. Cette prévision, qui constitue un très léger ralentissement par rapport au 0,9% de 2023, est surtout moins optimiste que la prévision du gouvernement à 1%, sur laquelle il a bâti tout son budget 2024 et sa trajectoire de réduction du déficit public. "Nous prévoyons en revanche un rebond plus prononcé en 2025 et 2026, sous l'ef-

fet d'hypothèses plus favorables sur les prix de l'énergie et les conditions financières", a indiqué l'institution.

2,5% d'inflation en moyenne en 2024

La banque centrale prévoit désormais une croissance de 1,5% en 2025 (contre 1,3% initialement prévu) et de 1,7% en 2026 (contre 1,6%). Les nouvelles projections de la Banque de France "confirment le recul de l'inflation prévu" lors de sa précédente estimation mi-décembre. L'inflation atteindrait bien toujours 2,5% en moyenne annuelle en 2024, après 5,7% en 2023, mesurée selon l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) permettant la comparaison entre pays européens. Elle continuerait ensuite de reculer "sensiblement" pour passer début 2025 sous la barre des 2% (ce qui est la cible d'inflation de la Banque centrale européenne), atteignant 1,7%. Un niveau

auquel elle resterait en 2026. Les "biens de consommation alimentaires et industriels" ne devraient connaître "que des hausses de prix mesurées en 2025-2026", estime la Banque de France, "tandis que les prix finaux de l'énergie se replieraient sur ces deux années". En dehors de l'énergie et de l'alimentation, les prix reculeront en revanche plus lentement, ce dont témoigne l'inflation sous-jacente, qui exclut les prix volatils de ces deux catégories: estimée à 2,4% cette année, elle devrait diminuer à 2,2% en 2025, pour ne repasser sous la barre des 2% qu'en 2026 (à 1,9%). Par ailleurs, la Banque de France prévoit que l'augmentation des salaires sera supérieure en 2024 à celle des prix, "ce qui soutiendrait le pouvoir d'achat". Le taux de chômage devrait d'abord légèrement augmenter pour atteindre environ 7,8% de fin 2024 à fin 2025, "avant de reprendre sa baisse en 2026", où il devrait s'afficher à 7,5%.

CANADA

Une province se rebelle contre la taxe sur le carbone

Nouvel acte de rébellion contre la taxe carbone au Canada. La province de la Saskatchewan, dans le centre du pays, a annoncé jeudi arrêter de verser son dû au gouvernement fédéral, ce qui ouvre la voie à un nouveau conflit sur la politique climatique. La province, dirigée par des conservateurs, avait déjà annoncé en janvier qu'elle ces-

sait de collecter la taxe auprès des consommateurs après qu'Ottawa a annoncé une exemption de celle-ci sur le mazout domestique, qui est principalement utilisé dans les provinces de l'Atlantique. Elle a donc fait jeudi un pas de plus dans la confrontation avec le gouvernement libéral de Justin Trudeau. "Le gouvernement de la Saskatchewan ne re-

mettra pas la taxe fédérale sur le carbone pour le gaz naturel que les familles de la province utilisent pour chauffer leurs maisons", a déclaré Dustin Duncan, le ministre provincial en charge de l'Energie dans une vidéo tournée à Ottawa, devant le parlement fédéral. Invoquant la forte inflation, les détracteurs de cette taxe avaient demandé une pause

dans sa perception. Mais Ottawa s'y était opposé et avait déclaré attendre de toutes les provinces qu'elles respectent cette tarification instaurée en 2018 pour atteindre sa cible de réduction des gaz à effet de serre à la suite des accords de Paris. Mais le gouvernement fédéral n'a jamais précisé quelles seraient les répercussions en cas de non-respect.

GRANDE BRETAGNE

La moitié des exportateurs britanniques pâtissent des attaques en mer rouge

Les attaques en Mer rouge causent d'importants retards et coûts supplémentaires aux exportateurs britanniques. Plus de la moitié des exportateurs britanniques disent pâtir des perturbations du trafic maritime entraînées par les attaques houthies en mer Rouge, qui causent retards et coûts supplémentaires, d'après un sondage des Chambres de com-

merce britanniques (BCC). Les BCC, qui ont mené leur étude auprès de 1.000 entreprises, citent dans un communiqué lundi des augmentations de coûts qui peuvent atteindre 300% pour louer des containers, et des retards logistiques pouvant aller jusqu'à quatre semaines. Les entreprises sondées par les BCC évoquent aussi des conséquences indirectes sur leur trésore-

rie, et des pénuries de composants, entre autres. Les rebelles houthis, qui contrôlent de vastes régions du Yémen, mènent depuis novembre des attaques contre des navires dans la région. Ils affirment agir en solidarité avec les Palestiniens dans la bande de Gaza, où Israël mène une guerre sanglante contre le Hamas en représailles à l'attaque sans précédent du 7 octobre sur le sol israélien.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont mené samedi des frappes visant 18 cibles houthies dans huit sites distincts au Yémen, en réponse aux attaques menées par ces rebelles soutenus par l'Iran. D'après les BCC, un excédent de capacité de transport de fret a permis de répondre en partie aux difficultés causées par ces attaques et au fait que de nombreux transporteurs ont

dû éviter de passer par la Mer Rouge et faire le tour de l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance pour acheminer leurs cargaisons. Le communiqué note aussi que les coûts supplémentaires ne se sont pas encore ressentis sur le taux global d'inflation au Royaume-Uni, mais "plus la situation persiste, plus les pressions sur les coûts vont commencer à s'accroître", avertissent les BCC.

CHINE

Une nouvelle enquête pour corruption lancée contre un dirigeant du secteur bancaire

Une enquête pour corruption a été lancée contre un haut dirigeant du secteur bancaire chinois, ont rapporté les médias d'État mercredi, nouvel épisode dans la vaste campagne anti-corruption lancée par le président Xi Jinping dans le secteur financier. Li Jiping, ancien vice-président de la banque d'État China Development Bank, est «suspçonné de violations sérieuses de la discipline et de la loi», a indiqué la télévision d'État

CCTV. Depuis son arrivée au pouvoir en 2012, le président Xi Jinping mène une campagne stricte contre la corruption dans les rangs des fonctionnaires et des responsables d'entreprises publiques. Les soutiens de cette politique estiment qu'elle assainit la gouvernance. Ses opposants assurent qu'elle permet également à Xi Jinping d'écarter de potentiels adversaires à sa ligne politique. Récemment, c'est le secteur financier et

bancaire qui est la cible de cette campagne anti-corruption. En février, l'ancien président de la banque China Merchants Bank, Tian Huiyu, a été condamné à mort avec sursis après avoir été reconnu coupable d'avoir «accepté des pots-de-vin». En décembre, He Xingxiang, un ancien vice-président de China Development Bank, a été condamné à 20 ans de prison par un tribunal de Pékin pour avoir «accepté des pots-de-vin, émis illéga-

ment des instruments financiers, avoir illégalement accordé des prêts et avoir dissimulé des dépôts à l'étranger». Un autre ancien vice-président de China Development Bank, Zhou Qingyu, a été arrêté en décembre, soupçonné lui aussi d'avoir accepté des pots-de-vin. En janvier, l'ancien patron du géant bancaire étatique Everbright Group, Tang Shuangning, a été arrêté pour des soupçons de corruption et de pots-de-vin.

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'UE Les philippines espèrent entamer "très vite" des négociations

Ce pays d'Asie du Sud-Est, qui dépend fortement de la Chine au niveau commercial, souhaite renforcer les partenariats avec d'autres pays afin notamment d'aider son économie à mieux résister", a expliqué le ministre des Affaires étrangères des Philippines. Les Philippines espèrent entamer "très vite" des négociations en vue d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne, a déclaré le ministre philippin des Affaires étrangères Enrique Manalo. "Nous espérons (...) entamer très vite des négociations de libre-échange avec l'UE", a-t-il précisé.

"Une plus grande sécurité économique"

Depuis des mois, Manille mène des discussions préliminaires en vue d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Il y a près de dix ans, une précédente tentative d'accord avait échoué en raison de la guerre meurtrière contre la drogue menée par l'ex-président Rodrigo Duterte (2016-2022). "Ce que nous visons réellement, c'est une plus grande résilience économique", a déclaré le ministre, soulignant l'importance de pouvoir s'adapter aux "changements soudains", qu'ils soient d'origine humaine ou naturelle. Selon lui, "une plus grande sécurité économique et une plus grande résilience économique contribuent" à la "sécurité nationale". L'UE et les Philippines chercheront notamment à renforcer leur coopération dans le domaine des minéraux essentiels, a déclaré le ministre, en utilisant les chaînes d'approvisionnement existantes tout en accroissant l'activité de transformation aux Philippines

ZF inaugure sa première usine zéro émission en République tchèque

Après une période de rénovation de près d'un an et demi, l'équipementier allemand ZF a inauguré sa première usine entièrement écologique à Klášterec, en République tchèque. Cette installation, faisant partie de la division Electrified Powertrain Technology, sert de modèle pour toutes les usines ZF à travers le monde. Elle témoigne des engagements de l'entreprise envers la neutralité climatique d'ici à 2040, en adoptant des pratiques durables telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique, la promotion de l'électrification des produits et l'intégration de matériaux recyclés. ZF travaille à la conversion de ses usines à travers le monde afin qu'elles fonctionnent grâce à une énergie respectueuse de l'environnement. La transformation de l'usine de Klášterec est cruciale pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre. Stephan von Schuckmann, membre du conseil d'administration de ZF, souligne l'importance d'équiper les usines pour générer de l'électricité. « La transformation durable du site de Klášterec est révolutionnaire pour l'ensemble de notre appareil de production mondial et nous aide à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre ». À Klášterec, l'installation de 3 400 panneaux solaires a permis de répondre à environ 20 % des besoins annuels en électricité de l'usine. Dhanashree Kad, en charge du développement durable chez ZF, met en avant le fait que l'électricité non produite en interne à Klášterec est acquise auprès de sources renouvelables telles que l'énergie éolienne et hydroélectrique. ZF vise à alimenter tous ses sites exclusivement avec de l'électricité verte d'ici à 2025, cinq ans plus tôt que prévu. Au sein de ce site, le remplacement du chauffage au gaz par des pompes à chaleur a permis de diminuer de moitié les frais annuels de chauffage. En outre, l'usine exploite le froid naturel de l'air extérieur pour le refroidissement et met en place diverses mesures pour améliorer l'isolation thermique et récupérer la chaleur afin de soutenir ses initiatives en faveur du climat. ZF exploite le site de Klášterec, à environ 100 kilomètres au nord-ouest de Prague, depuis 1992. Cette usine, employant près de 700 personnes, se spécialise dans la fabrication de composants d'électronique de puissance destinés aux moteurs électriques des usines de la marque en Allemagne et en Serbie. Elle compte parmi sa clientèle des constructeurs automobiles internationaux.

Jusqu'à 1 108 ch en pic

Pour atteindre un tel niveau de performance, la nouvelle Taycan Turbo GT peut compter sur un groupe motopropulseur surpuissant de 789 ch en continu.

FUTURE BMW M3

Electrique, c'est sûr avec une belle surprise pour vous !

Alors que BMW a annoncé une future M3 électrique, il semblerait que la prochaine génération du modèle continue d'opter en parallèle pour un moteur thermique...

Avec la marche forcée vers l'électrique, les constructeurs automobiles historiques sont contraints de réfléchir à la conversion de leurs modèles sportifs emblématiques en mode "zéro émission" (à l'échappement). Mais avant la date supposée fatidique de 2035, on ne se presse guère pour passer au 100 % "watts". Chez Mercedes, par exemple, la C63 AMG, qui a forgé sa renommée sur son invraisemblable V8, s'est convertie au 4-cylindres aidé d'un moteur électrique pour sortir 680 ch. Chez BMW, la future M3 ne coupera pas l'électrification comme l'a confirmé Franck Weber, responsable du développement de la firme bavaroise, il y a peu. Mais cette prochaine iM3 attendue pour 2027 et basée sur la plateforme Neue Klasse ne sera peut-être pas synonyme de disparition du 6-cylindres...

Deux M3 côte à côte

Il semblerait en effet qu'en parallèle de la iM3, que les puristes n'attendent sûrement pas avec impatience, BMW ait décidé de continuer à les contenter encore un peu. Et qu'une nouvelle génération de M3 thermique verrait bien le jour à côté. C'est en tout cas ce qu'affirme le BMW Blog qui semble savoir de source sûre que la future G84, nom de code de la prochaine génération de M3, continuera de faire un bout de chemin à côté de la iM3,



comme une transition "en douceur". Une stratégie peut-être un peu étonnante, mais qui dans un contexte de ralentissement général sur l'électrique, et de certaines marques qui revoient leurs ambitions à la baisse, comme Mercedes qui repousse le tout-électrique de 2030 initiale-

ment à 2035, fait plus de sens que jamais. Pour ce qui est de la motorisation, il semblerait que la future sportive à quatre portes conserverait un 6-cylindres biturbo, le même S58 de 3 litres de cylindrée que l'on connaît déjà. Évidemment il y aura des mises à jour dessus, notamment pour se conformer aux nouvelles normes

Euro 7. On pourrait d'ailleurs tout à fait imaginer aussi une hybridation.

La M4 ne survivra pas

Si l'actuelle BMW M3 thermique devrait rester au catalogue jusqu'à 2027, sa descendante devrait arriver à partir de 2027 ou 2028, sur la plateforme CLAR des autres modèles Série 3, en revanche, le sort de la BMW M4 n'est pas aussi clair. En l'occurrence, il semblerait qu'au contraire de la berline sportive, le coupé ne subsiste pas. Du moins pas dans sa déclinaison thermique. Mais il ne fait aucun doute que la firme de Munich a des plans pour la remplacer par un modèle électrique qui sera au moins aussi performant !

ELLE EST ÉLECTRIQUE !

La Porsche de série la plus puissante jamais produite



Un chiffre qui peut grimper à 952 ch durant 10 secondes avec la fonction Attack Mode, 1 033 ch en mode Overboost lors du départ arrêté, et même jusqu'à 1 108 ch en pic au Launch Control. Le couple maximal atteint les 1 340 Nm. C'est tout simplement la Porsche de série la plus puissante de l'histoire. De quoi lui permettre d'abattre le 0 à 100 km/h en 2,3 s, de franchir la barre des 200 km/h en 6,6 s avant d'atteindre les 290 km/h en

pointe. Si les Taycan fraîchement restylés possèdent un nouveau moteur électrique à l'arrière, la Turbo GT profite d'un "onduleur à impulsion" spécifique de 900 ampères au lieu de 600, permettant de gagner en puissance. Pas d'informations en ce qui concerne la capacité de la batterie, mais Porsche annonce une autonomie de 555 km selon le cycle WLTP. Le poids baisse de 75 kg par rapport à la Taycan Turbo S et revendique 2 295 kg

grâce au recours extensif de pièces en fibre de carbone, les sièges baquets intégraux, la suppression du système de fermeture du hayon "soft close" et des jantes 21 pouces forgées aux branches fraisées.

Pack Weissach : pour battre des records

Les records annoncés plus tôt ont été décrochés dans la version ultime de la Taycan Turbo GT. En effet, Porsche propose en option le pack Weissach, comme sur ses pistardes GT2 RS, GT3 RS et GT4 RS. Celui-ci permet d'économiser 70 kg sur la balance et offre des éléments aérodynamiques supplémentaires, caractérisés par le spoiler en carbone fixe offrant jusqu'à 220 kg d'appui. Dans l'habitacle, le pack optionnel supprime les sièges arrière, qui sont remplacés par un habillage en carbone doté d'un compartiment à bagages, tandis que l'isolation sonore a été réduite. Le vitrage est allégé et les tapis, les haut-parleurs arrière ainsi que l'horloge de la planche de bord ont également disparu. Les gains en performances sont notables. Le 0 à 100 km/h prend désormais 2,2 s et le 0 à 200 km/h seulement 6,4 s. La vitesse de pointe quant à elle, est fixée à 305 km/h. La Porsche Taycan Turbo GT est disponible à la commande contre un billet de 246 538 € minimum.

AVEC UN ZESTE D'IA

Microsoft devrait présenter de nouveaux Surface le 21 mars

Microsoft présentera le 21 mars prochain sa nouvelle gamme d'ordinateurs portables Surface. L'intelligence artificielle, au travers de l'application Copilot, devrait être au cœur de ces prochains modèles.

La gamme Surface se prépare à accueillir quelques mises à jour bienvenues dans les prochains jours. C'est en effet ce jeudi 21 mars 2024 que Microsoft dévoilera à travers un événement vidéo sa nouvelle gamme d'ordinateurs Surface. La collection d'ordinateurs avait déjà reçu quelques nouveautés à la fin de cette année 2023, mais Microsoft semble en avoir encore sous le pied avec au moins deux modèles de PC portables mis à jour. Ces derniers pourraient également être les premiers à intégrer les avancées de l'éditeur en matière d'intelligence artificielle, avec une intégration plus importante de l'outil Microsoft Copilot.

Les premiers PC portables Microsoft équipés de la touche Copilot

Pour cet événement, Microsoft nous invite à découvrir « les dernières nouveautés en matière de mise à l'échelle de l'IA dans votre environnement avec Copilot, Windows et Surface ». L'entreprise américaine ne ferait pas d'annonces fracassantes pour le grand public, mais orienterait son événement sur une présentation business, avec des cas d'usage concrets de ces nouveaux ordinateurs en entreprise.

Il ne faut pas s'attendre à de nouveaux modèles entièrement revus et améliorés. À la place, Microsoft dévoilerait une mise à jour technique de ses ordinateurs existants, avec possiblement des processeurs Intel plus puissants et des options dédiées, avec une quantité de RAM maximale à 64 Go.

Ces modèles devraient également être les premiers conçus par Microsoft à intégrer la touche Copilot sur le clavier. Les utilisateurs pourront ainsi accéder à l'intelligence artificielle incluse à Windows 11 plus rapidement pour répondre à leurs questions et gagner du temps dans leurs tâches quotidiennes.

Microsoft pourrait par ailleurs présenter



AI Explorer, un nouvel outil d'intelligence artificielle en local sur les différents PC équipés de Windows 11. Similaire à l'application Rewind, disponible sur macOS, AI Explorer permettrait aux utilisateurs de revenir dans le temps pour retrouver des informations affichées sur l'écran de leur PC. Il leur suffirait par exemple de taper dans Copilot « Recherches des éléments sur la Gare de Lyon » pour retrouver toutes les pages ou documents ouverts au fil des mois et intégrant cette occurrence.

Deux mises à jour majeures de la gamme Surface pour le printemps 2024

Deux ordinateurs seraient toutefois dévoilés au printemps 2024, à savoir une Surface Pro 10, et un Surface Laptop 6. La Surface Pro 10 gagnerait un tout nouvel écran OLED, plus lumineux en anti-

reflets, en lieu et place de la dalle LED qui équipe la gamme depuis son lancement il y a presque 10 ans déjà jusqu'à la Surface Pro 9. La dalle supporterait également le HDR pour les contenus compatibles.

Le Surface Laptop 6 serait quant à elle une mise à jour plus ambitieuse, avec un design affiné grâce à des bordures d'écran réduites et des angles arrondis. Le PC portable intégrerait en outre un trackpad à retour haptique, ainsi que deux ports USB-C et un port USB-A pour la connectique.

Les deux appareils profiteraient à leur sortie, prévue d'ici le mois d'avril, d'un processeur Intel Core Ultra. Une variante équipée d'une puce ARM Snapdragon X Elite arriverait quant à elle pour le mois de juin. Ces deux processeurs intègrent notamment des processeurs neuronaux, dédiés aux tâches d'intelligence artificielle.

Meta poursuit un ancien dirigeant pour vol présumé d'informations confidentielles

Le groupe Meta affirme qu'un ancien vice-président a volé des données « hautement confidentielles » sur les employés les plus performants de l'entreprise et sur les fournisseurs clefs de ses infrastructures. Meta poursuit son ancien vice-président en charge de l'infrastructure, l'accusant d'avoir volé des données de ressources humaines exclusives sur les meilleurs employés de l'entreprise, ainsi que des informations clés sur les fournisseurs des centres de données pour les partager avec son nouvel employeur. Dans une plainte déposée fin février auprès d'un tribunal de l'État de Californie, le géant du logiciel affirme que Dipinder Singh Khurana - employé depuis douze ans chez Meta - a violé les accords contractuels, a contrevenu à ses obligations de loyauté et fiduciaires en emportant des informations exclusives relatives aux centres de données et à la chaîne d'approvisionnement de Meta, ainsi qu'à la rémunération des employés, dans la start-up Stealth AI où il occupe un poste similaire à celui qu'il occupait chez Meta. « M. Khurana a eu accès à des documents et informations propriétaires, confidentiels, non publics et hautement sensibles de Meta, auxquels seul un nombre limité d'employés de Meta peut accéder », indique la plainte, ajoutant que la divulgation non autorisée de ces informations nuirait à son avantage concurrentiel, en particulier dans des domaines tels que l'IA, la technologie des centres de données, les opérations de la chaîne d'approvisionnement et la rétention des talents.

L'entreprise a accusé l'ancien vice-président de rupture de contrat, de manquement au devoir de loyauté, de manquement au devoir fiduciaire, d'enrichissement illégitime et de violation du California's Computer Data Access and Fraud Act, la loi californienne sur l'accès aux données informatiques et la fraude. Meta affirme que durant ses derniers jours dans l'entreprise, M. Khurana a demandé à ses subordonnés de lui communiquer des contrats confidentiels avec des fournisseurs pour ses centres de données. « Ignorant les projets de son supérieur, un employé a fourni à M. Khurana, entre autres choses, l'accord de prix conclu entre Meta et ce fournisseur pour le matériel informatique et le tarif préliminaire accordé spécifiquement à Meta pour l'achat d'une puce particulière », indique encore la plainte. Parmi les documents pris par M. Khurana, selon la plainte, figure le dossier « Top Talent » de Meta, qui comprend des informations détaillées sur les personnes les plus performantes de l'entreprise, y compris leurs évaluations de performance et leur grille de rémunération. « Prises dans leur ensemble, ces informations sensibles, confidentielles et non publiques, contenues dans ces feuilles de calcul montrent comment Meta prend, en interne, ses décisions en matière de rémunération, et fournissent également des informations clés concernant non seulement les noms des employés de Meta, mais aussi leurs niveaux, leurs performances et leurs compétences au sein de l'entreprise », détaille encore la plainte. Dans le document du tribunal, Meta prétend par ailleurs que M. Khurana avait préparé une présentation pour son nouvel employeur qui disait : « Nous n'avons pas le luxe d'appréhender au fur et à mesure »...

Brèves

La CNIL distribue des amendes

Les sanctions de la Commission nationale de l'informatique et des libertés dans le cadre de sa procédure simplifiée se sont multipliées depuis janvier 2024. La CNIL indique avoir sanctionné 15 organismes pour un total de 98 500 €. Par comparaison sur l'ensemble de l'année 2023, la commission a prononcé 24 décisions de ce type dont 6 pour un total de 44 000 € rien que sur les mois de novembre et décembre dernier. Les principaux manquements retenus sont relatifs notamment à un défaut de coopération avec la CNIL, un défaut de sécurité des données (utilisation du protocole TLS et suites cryptographiques) ; un non-respect des droits des personnes (exercice des droits d'effacement et

d'opposition et du droit d'accès à un dossier médical), et un manquement à l'information en matière de prospection politique.

Nijta lève 2 M€

La start-up est spécialisée dans la sécurisation des données vocales pour l'IA. En effet, la voix peut fournir des informations personnelles, comme les émotions, mais aussi dans certains cas des maladies. Une récente expérimentation présentée dans un salon médicale aux Etats-Unis repérée le diabète de type 2 dans l'analyse de la voix d'une personne. Nijta fournit une technologie d'anonymisation de la parole alimentée par l'IA aux clients qui doivent se conformer aux exigences en matière de protection de la vie privée. Née à l'Inria Startup Studio de Lille, la

jeune pousse vient donc de lever 2 M€ auprès de différentes sources dont le fond de capital-risque français Elaia et la société d'investissement lilloise Finovam Gestion.

Telegram envisage une IPO

Le CEO du service de messagerie sécurisée, Pavel Durov, a indiqué à nos confrères du Financial Times britannique avoir commencé à discuter de l'introduction en bourse de la société. Il estime que la rentabilité de l'entreprise se fera en 2024 ou 2025, signe que l'IPO pourrait se faire dans un avenir proche. Aujourd'hui, le service affiche un nombre d'utilisateurs de 900 millions de personnes et devrait atteindre le milliard d'ici la fin 2024. Selon le dirigeant, les investisseurs auraient valorisé la société à 30 Md\$.

Mots fléchés

Capitale de Chypre		Fête chrétienne		Père et fils acteurs français		Jour de repos pour les juifs		Absence de lois, de règles		Trônées		Cadmium		Fin d'infinitif
Fête musulmane		Toubibs				Cube de heu						Passé outre		
										Parfum au bord de mer				
										Assas-sinats				
Papa poule				Plénières au sénat									Oncle embléma-tique aux USA	
Ont des maris frivoles				C'était une fée										
						Bateaux à fond plat								Pétrir entre les doigts
Monument funéraire						Fromage à pâte molle à croûte fleurie						Précision horaire outre-Atlantique		
Moteur thermique														
						Au plus haut niveau						À moi		
												Instruits		
Commune normande			Papes ou cardinaux		Mouches parasitaires	Mémoire							Monsieur outre-Manche	
						Île de France								
Voulue	Pièce tournante						Cité engloutie				Autorité télévi-suelle			
	Abrasif										Espèce			
							Place au départ d'une course de F1			Fils d'Astorix				
										Vient de paraître				
Choisis		Situé chez un officier ministériel				Fin de série		Mort pour avoir volé trop près du soleil						
													Dedans	
Reluqué		Nids de rapaces						Arrose Saragosse						Victimes de pressions
		Liquide vital						Possessif						
						Habitants d'un pays asiatique								
Pas beaucoup	Essieux					Couverts de tuiles ou d'ardoises							Reine au marché	
	Évasées													
			Contrat de travail très recherché	Surnom du fils de Napoléon	Acteur américain						Entouré d'eau	Chrome		
					Capitale d'une Corée							Produit cosmétique		
Concierge		Circons-tance				Se prête avec intérêt								
		Enlève-ments crapuleux				Suite d'étoiles								
										Préceptes				
										Habitudes				
Jadis la capitale du Viet Nam							Testi-cules de sanglier							
Pied de vigne							Défunt							
			Feuilleté			Annonce une spécialité		Baigne Rouen						
			Id est					Sélénium						
Constel-lées										Parfois salée au restaurant				
Ville de la Ruhr														
					Canal situé en Egypte						Issus de			

PÉTROLE

Le Brent grimpe à près de 83 \$

Les prix du pétrole évoluent en hausse ce mercredi où le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai montait de 1,22% à 82,92 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en avril, prenait 1,30% à 78,57 dollars. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a légèrement relevé son estimation de la demande pour 2024 à 104,46 millions de barils par jour, contre 104,40 précédemment, dans son rapport mensuel sur le pétrole publié hier mardi. Cette révision à la hausse de ses perspectives économiques pour l'année a apporté un certain soutien aux prix, estiment des analystes du marché.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 14 mars 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ATTAF REÇOIT L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE L'AZERBAÏDJAN

Hisser les relations entre les deux pays vers de plus larges perspectives

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, mercredi au siège du ministère, l'envoyé spécial du président de la République d'Azerbaïdjan, pays frère, M. Elchin Amirbayov, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la dynamique que connaissent les relations entre les deux pays, soulignant « la nécessité de les hisser vers de plus larges perspectives, notamment en matière économique, et ce, en prévision des prochaines échéances bilatérales coïncidant avec la célébration cette année, par les deux pays, du 30e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques », selon la même source. Les deux parties ont également examiné les développements dans leurs régions respectives et procédé à un échange de vues et d'analyses sur la question de la transition énergétique à la lumière des conclusions du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui s'est récemment tenu à Alger, et de l'organisation par l'Azerbaïdjan de la Conférence de Bakou sur les changements climatiques (COP29) en novembre prochain, conclut le communiqué.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de plus de 3 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 45 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 6 au 12 mars, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée

nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 6 au 12 mars 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Fortes armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste des détachements de l'ANP « ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes lors de deux opérations distinctes, tandis que 2 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Boumerdès », ajoute le com-

muniqué du MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 45 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 32579 comprimés psychotropes ont été saisis », relève la même source.

PRIÈRE DE TARAWIH À DJAMAÂ EL DJAZAÏR

L'ETUSA déploie un programme de transport

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé un nouveau programme de transport des fidèles vers Djamaâ El Djaïr (aller-retour) pour accomplir la prière de Tarawih à partir de ce mercredi, a indiqué un communiqué de cet établissement public. "L'Etablissement public de transport urbain et

suburbain d'Alger (ETUSA) informe son aimable clientèle d'un nouveau programme de transport des fidèles vers Djamaâ El Djaïr (aller-retour) pour accomplir la prière de Tarawih à partir du mercredi 13 mars 2024", lit-on dans le communiqué. L'établissement public a, en outre, précisé que les départs sont fixés depuis les stations du 1er mai et des

Fusillés, la gare de train d'El Harrach, les stations de Kouba et de la Place des Martyrs, la gare de train de Bir-touta, de Rouiba, du Palais des expositions et de Khemis El Khechna en passant par Hamadi et Ouled Moussa, de Zeralda, les stations de Baraki, des Eucalyptus et d'Ain Naadja en passant par Bachdjarah et la station de

Reghaia en passant par Rouiba, en sus de la station de Sidi Abdellah. Le départ est prévu juste après l'iftar et le retour juste après la fin de la prière de Tarawih, tandis que le prix du ticket de transport urbain est de 50 DA contre 100 DA pour celui du transport en zone suburbaine, conclut le communiqué.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Le Ramadan et les subventions : une alliance contre nature

Le Ramadan s'installe avec ses comportements dé-pensiers et ses gaspillages héroïques. La consommation s'emballe et les spéculateurs s'ingénient à tirer le maximum de profit d'un mois béni. Les Imams parlent peu de ces comportements irrationnels et illicites et préfèrent discourir sur les pratiques culturelles et les règles de la pratique religieuse ; pourtant l'Islam considère que la religion est d'abord des comportements, des relations et des attitudes de modération dans tous les actes quotidiens, y compris dans la consommation. Revenons à notre sujet : la relation entre le ramadan et les subventions. Dans une économie de marché, les prix sont le facteur principal de discipline du consommateur. Les prix sont le résultat de la rencontre entre une demande et une offre d'un bien ou d'un service. Si les prix sont fixés hors de cette relation, les comportements du consommateur deviennent irrationnels. Surtout si ces prix sont inférieurs à leurs coûts de production. Dans ces cas, le consommateur aura tendance à surconsommer, à stocker et même à gaspiller. La demande s'emballe et l'offre doit suivre si l'on veut maintenir un certain équilibre sur le marché. Sinon c'est le commerce informel qui vient assurer la régulation et ainsi absorber l'excédent de la demande par une offre spéculative dont les prix vont imposer la discipline du consommateur. Dans une économie semi administrée, avec deux systèmes de prix, l'un libre et l'autre fixé, les relations sont très complexes. Un troisième système,

celui des prix parallèles, s'introduit pour équilibrer les deux premiers. L'Etat intervient par deux instruments, l'un administratif par la fixation des prix de manière autoritaire, l'autre dit de régulation par l'importation de grandes quantités pour augmenter l'offre et ainsi réguler les prix sur le marché domestique. Les deux instruments sont très coûteux pour le budget public. Nous nous retrouvons ainsi avec plusieurs marchés pour un même produit : marché libre, marché subventionné mais régulé et marché totalement administré : c'est le cas du lait, des viandes, des huiles, de la semoule, de la farine, du pain.....et même parfois des légumes secs, lorsqu'un opérateur public est chargé de vendre aux détaillants des produits importés. Le consommateur jongle entre ces trois marchés pour optimiser ses achats monétaires, mais pas ses consommations réelles. Comment, dans un tel contexte pluri formes et pluri acteurs, peut jouer la concurrence, facteur clé de l'efficacité d'une économie de marché ? Il ne peut y avoir que des positions rentières ici et là, des surprofits et des pénuries récurrentes. Le trésor est déplumé, le consommateur, tantôt gagnant, tantôt perdant, en fonction de sa position au moment de l'achat : il achète le matin le sachet de lait à 25 DA (50% de son coût de production), il achète à midi la viande à 1200 DA (s'il est présent au bon endroit) sinon il la paie à 2500 DA chez son boucher du quartier et il finit sa journée en achetant des pâtisseries à prix fort, pour-

tant fabriqués avec des intrants subventionnés (sucre, farine ou semoule, huile...). Dans l'ensemble de ce système, les subventions sont transformées en surprofits et la recherche d'une justice sociale par les subventions produit de nouvelles injustices. La subvention profite à tout le monde, mais il y a ceux qui profitent plus que les autres (carburants, énergie de manière générale) et il y a ceux qui tirent des bénéfices monétaires par leur génie en passant d'un marché à un autre et d'un statut à un autre. Dans ce système, seul le Trésor peut compter les sous qu'il a mis dans les subventions, les autres ne tiennent pas de comptabilité et plus encore ne paient pas les impôts sur les surprofits réalisés grâce à ces vases communicants : prix fixés, prix libres et transformations des premiers en prix surélevés. Encore une fois, le Trésor ne reçoit pas de contrepartie en terme d'impôts, souvent le formel et l'informel se confondent, ils ont d'ailleurs les mêmes objectifs et souvent les mêmes intérêts. Dans un tel système de prix et de marchés, il n'est point attendu ni une efficacité économique, ni une innovation, ni encore moins une compétitivité. La sortie de ce système pour une rationalisation de la dépense publique et des comportements, ne peut se faire que par l'unification des marchés. Les subventions ne doivent pas créer des distorsions sur le marché. Elles devraient être données en monnaie à ceux qui sont dans le besoin et à eux et à eux seuls de gérer leur budget monétaire face à un marché réel.